

Fédération engagée
Fédération engagée

Une Fédération engagée !

RAPPORT ANNUEL 2000 > 2001



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Sommaire

Mission de la Fédération des commissions scolaires du Québec	2
L'an 2 de la Planification stratégique 1999-2001	3
Rapport du président général	4
Activités du président en 2000-2001	6
Les instances politiques de la FCSQ	7
Membres du bureau de direction	7
Membres du conseil général de la FCSQ	8
Rapport du directeur général	10
Commissions permanentes du conseil général	12
Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers	12
Commission permanente sur la mission éducative	12
Commission permanente sur les ressources humaines	13
Faits saillants de l'année 2000-2001	14
Les orientations stratégiques	16
Une présence dans toutes les sphères d'activité	
Comités où siège la FCSQ	32
L'excellence dans les commissions scolaires	34
Liste du personnel de la FCSQ	35
Les récipiendaires de l'Ordre du mérite de la Fédération	36

Mission

de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Au début des années 40, plusieurs commissions scolaires ont émis le désir de se doter d'un organisme privé qui coordonnerait leurs travaux et qui leur permettrait d'unifier leurs actions. Ensemble, elles ont créé, en 1947, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. La Fédération conservera cette appellation jusqu'en juin 1991, sa position favorable à la création de commissions scolaires linguistiques l'incitant à adopter le nom de Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Tout en conservant ses tâches premières de coordination et d'unification, la mission de la Fédération s'est élargie, au fil des ans, pour rencontrer deux objectifs principaux : contribuer à promouvoir l'éducation ainsi que représenter et défendre avec détermination les intérêts des commissions scolaires. Forte de la représentativité des 61 commissions scolaires qu'elle regroupe, la Fédération a développé une force politique qu'elle utilise au profit de ses membres, notamment par la pertinence des services qu'elle leur offre ainsi que par ses représentations auprès des gouvernements, des autres associations d'éducation et des agents socioéconomiques.

L'an 2 de la Planification stratégique 1999-2001

Les enjeux majeurs de la FCSQ s'articulent autour des sept orientations de la Planification stratégique 1999-2001. Rappelons qu'elles ont été adoptées à l'assemblée générale de juin 1999, par les quelque 335 personnes déléguées par les commissions scolaires.

[Rappel des orientations stratégiques

1. La commission scolaire : un gouvernement responsable en éducation
2. La réforme de l'éducation : un projet de société à réussir
3. La formation professionnelle : une stratégie pour le développement du Québec
4. La formation continue : une voie pour assurer l'autonomie des personnes et des régions
5. Les ressources humaines : un monde de compétences au service de la mission éducative
6. Les ressources financières : une condition de réussite
7. Les services aux membres : une nouvelle réalité pour répondre à de nouveaux besoins

Ce rapport annuel se veut donc le reflet du travail accompli par la Fédération pour représenter au mieux les intérêts de ses membres, répondre à leurs besoins et leur offrir des services de haute qualité.

Rapport du président général

Une Fédération engagée et incontournable !

Le rapport annuel 2000-2001 de la Fédération des commissions scolaires du Québec témoigne de façon éloquente des suivis politiques que nous avons donnés la deuxième année de la Planification stratégique 1999-2001 à laquelle l'assemblée générale de mai 2000 avait apporté quelques ajustements.

D'entrée de jeu, je dois dire que je suis fier de présider la Fédération des commissions scolaires du Québec. Cette fierté prend sa source dans les témoignages que je reçois tant de l'intérieur que de l'extérieur de notre réseau.

Votre Fédération est crédible, elle s'affirme de plus en plus comme un organisme politique incontournable dans le paysage québécois par une présence politique marquée et remarquée sur plusieurs fronts à la fois.

Notre force : la solidarité

Si la Fédération a fait des gains importants au cours de la dernière année, c'est avant tout parce que notre réseau a toujours affirmé haut et fort sa solidarité. Or, cette force qu'ont développée les 61 commissions scolaires membres de la Fédération repose, pour une grande part, sur notre expertise qui nous permet d'avancer des positions fortes et crédibles.

Les résultats positifs que nous avons atteints sont le fruit de la collaboration, de la synergie entre nos diverses instances et de la concertation avec nos partenaires : sessions du bureau de direction, les quatre rencontres du conseil général, les rencontres des présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires sur la formation de la main-d'œuvre, la formation continue ainsi que sur le financement, de même que le travail consciencieux et rigoureux des trois commissions permanentes. Mentionnons aussi les nombreuses rencontres avec les représentants de l'ADIGECS, l'ACSQ, la FQDE, l'AQPDE et l'AMDES. Il faut en outre souligner la coordination constante de nos actions avec le réseau des commissions scolaires anglophones et la concertation avec la Fédération des comités de parents de la province de Québec dans certains dossiers.

Engagements pris, engagements tenus

Parmi les défis que nous avons et qui ont été relevés avec succès, il y a, bien sûr, les suites que nous nous étions engagés à donner au Sommet du Québec et de la jeunesse et qui touchent plusieurs volets de notre planification stratégique puisque l'éducation est la grande priorité qui a fait consensus au Sommet.

Pensons au succès obtenu lors du Colloque sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles où environ 800 personnes de notre réseau ont donné des suites concrètes à cet engagement. Dans le cadre du projet *Une école ouverte sur son milieu*, la Fédération a présenté au Fonds Jeunesse Québec, en collaboration avec l'Association des commissions scolaires anglophones et la Fédération des cégeps, un plan de développement qui permettra aux écoles de bénéficier d'un financement permettant de mettre sur pied diverses activités pour les jeunes. J'ai été désigné par l'ensemble du réseau de l'éducation pour représenter notre secteur au conseil d'administration du Fonds Jeunesse, et c'est avec toute la détermination qui me caractérise que je m'acquiesce de cette fonction importante pour nos jeunes.

Toujours dans les suites au Sommet, la Fédération a fait beaucoup de représentations pour assurer le démarrage du projet Info-Stages-Études ainsi que pour valoriser et promouvoir la formation professionnelle. Enfin, soulignons que la Fédération a travaillé de concert avec les autres partenaires du Sommet et particulièrement avec le premier ministre dans le cadre de la Table nationale de suivi du Sommet.

Un soutien déterminant à la réforme

La réforme de l'éducation est un autre dossier qui me tient à cœur et qui a été largement médiatisé, nécessitant de nombreux communiqués et points de presse de la Fédération. Notre expertise et notre crédibilité ont largement contribué à maintenir le cap sur l'implantation de la réforme malgré la critique importante dont elle a été l'objet.

Le dossier du financement des commissions scolaires a aussi nécessité plusieurs pressions politiques. L'année 2000-2001 a été l'année du refinancement de notre réseau après presque une décennie de compressions à répétition. La Fédération a réussi à convaincre le ministre de l'Éducation de réinjecter 40 M\$ additionnels pour l'année 1999-2000. À cela s'est ajouté le réinvestissement promis au Sommet du Québec et de la jeunesse qui s'établissait à 60 M\$ au cours de la dernière année, en plus des mesures touchant les élèves en difficulté et celles contrant la décroissance de la clientèle. Des démarches soutenues ont également été faites auprès du MEQ pour qu'il absorbe tous les coûts de système et plus particulièrement les dépenses non prévues, comme les coûts énergétiques et les coûts liés aux congés de maladie du personnel enseignant.

La FCSQ a aussi investi beaucoup d'énergie auprès d'Emploi-Québec afin de rétablir le niveau d'activité avec les commissions scolaires qui avait considérablement diminué après les difficultés éprouvées par ce ministère.



La Fédération a également été prompt à réagir aux rumeurs voulant que le gouvernement ne respecte pas les engagements de réinvestissement pris au Sommet du Québec et de la jeunesse et le financement des coûts de système tel qu'il a été promis lors de la dernière campagne électorale.

Nous avons mené une offensive médiatique appuyée par la mobilisation de nos membres et une stratégie développée lors d'une rencontre des présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux; on peut dire que tout a été fait pour forcer le gouvernement à respecter ses engagements. La Fédération s'est aussi donné une stratégie à moyen terme pour s'assurer que l'éducation reçoive sa juste part des crédits gouvernementaux dans les arbitrages qui se font au Conseil des ministres entre la santé, l'éducation et les baisses d'impôts.

Toujours au plan politique, la Fédération a fait un gain important dans le débat sur les fusions municipales en réussissant à faire enlever deux articles au projet de loi 170 qui auraient donné au gouvernement le pouvoir d'obliger les commissions scolaires à confier la facturation et l'envoi des comptes de taxe aux nouvelles municipalités de Québec et de l'Outaouais.

Une présence politique importante

Ces victoires et ces réussites reposent sur une présence politique continue de la Fédération dans les diverses officines gouvernementales et dans les débats publics, autant par une présence médiatique forte que par différentes rencontres avec des ministres du gouvernement, le premier ministre et par nos participations à diverses commissions parlementaires, colloques, congrès, sommet, etc. Un exemple de cette présence politique forte est la participation de deux ministres et d'un sous-ministre lors de notre PDG sur la formation continue et celle du ministre de l'Éducation au conseil général de la FCSQ d'avril 2000.

Au cours de la dernière année, j'ai eu des rencontres et des échanges nombreux avec le ministre de l'Éducation et les représentants de son cabinet, mais aussi avec la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, le ministre des Régions, la ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, la ministre d'État au Travail et responsable de l'Emploi ainsi que les représentants du monde municipal (UMQ, FQM), les représentants des transporteurs scolaires (ATEQ, APAQ) et des centrales syndicales. J'ai également rencontré le Directeur général des élections pour la préparation des prochaines élections scolaires.

La Fédération a également maintenu sa participation au sein de plusieurs organismes nationaux tels la Commission des partenaires, le Conseil du patronat, l'Association canadienne d'éducation de langue française, le réseau québécois Villes et Villages en santé, le Centre de liaison entreprises-éducation, bref, partout où l'expertise de la Fédération pouvait servir la cause des commissions scolaires et des élèves.

Une reconnaissance bien méritée pour les commissaires

Pour ma part, c'est bien humblement et avec beaucoup d'énergie que j'ai représenté les élus scolaires du Québec et travaillé au quotidien à une meilleure reconnaissance des commissions scolaires comme gouvernements locaux. En réussissant à convaincre le gouvernement d'améliorer substantiellement la rémunération des commissaires, la Fédération a contribué de façon tangible à cette reconnaissance bien méritée.

Par ailleurs, la tournée de plusieurs régions du Québec que j'ai faite à la rentrée scolaire et les nombreuses invitations que j'ai reçues des commissions scolaires et auxquelles j'ai toujours répondu avec enthousiasme, m'ont permis de bien connaître les attentes de nos membres. Je remercie tous ceux et celles qui m'ont accueilli si chaleureusement.

Je voudrais aussi remercier pour leur soutien la vice-présidente, les membres du bureau de direction, les membres du conseil général, le directeur général et le personnel de la Fédération ainsi que l'ensemble des élus qui se sont dévoués pour les élèves du Québec et que j'ai toujours plaisir à rencontrer.

Vous constaterez à la lecture de ce rapport annuel tout le soin que la Fédération a mis à respecter ses engagements envers ses membres, dans sa Planification stratégique 1999-2001, mais aussi envers la société québécoise et surtout les élèves, notre première motivation et raison d'être.

Je vous invite à être à l'écoute de vos milieux. Soyez assurés que, pour sa part, la Fédération va continuer de se faire un devoir d'être à votre écoute!

André Caron
Président général

Activités du président en 2000-2001

Rencontres avec des ministres, des présidentes et présidents de divers organismes :

Ministère de l'Éducation
Ministère du Travail
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministère de la Famille et de l'Enfance
Association des cadres scolaires du Québec
Association des commissions scolaires anglophones du Québec
Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec
Association des propriétaires d'autobus du Québec
Association du transport écolier du Québec
Association québécoise du personnel de direction des écoles
Association montréalaise des directions d'établissement scolaire
Conseil permanent de la jeunesse
Directeur général des élections du Québec
Fédération des cégeps
Fédération étudiante collégiale du Québec
Fédération étudiante universitaire du Québec
Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement
Fédération québécoise du sport étudiant
Société de l'assurance automobile du Québec
Solidarité rurale
Union des municipalités du Québec

Participation à des congrès, des colloques et à d'autres événements spéciaux

Congrès de l'Association des cadres scolaires du Québec
Congrès de l'Association du transport écolier du Québec
Congrès de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec
Congrès du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec
Congrès du Conseil du patronat du Québec
Congrès de la Fédération des comités de parents de la province de Québec
Colloque de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles
Forum de la Fédération québécoise des municipalités
6^{es} Olympiades de la formation professionnelle et technique

Présence en région

Rencontres avec les représentantes et représentants des commissions scolaires dans le cadre d'activités régionales telles que : rentrée scolaire, conférences de presse, colloques, remises de l'Ordre du mérite.

Les instances politiques de la FCSQ

Comme il est prévu dans sa loi constitutive et ses règlements généraux, la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée d'une assemblée générale, d'un conseil général et d'un bureau de direction. Ses pouvoirs sont exercés et ses affaires sont régies par ces trois instances composées exclusivement de commissaires élus qui participent ainsi à la promotion des intérêts de l'éducation.

Assemblée générale

Les 12 et 13 mai 2000, la Fédération des commissions scolaires du Québec a tenu sa 53^e Assemblée générale réunissant les commissaires délégués par les conseils de commissaires des 61 commissions scolaires membres.

Lors de cette session, les commissaires délégués ont discuté, en ateliers, des ajustements à apporter aux orientations nécessaires à la réalisation de la planification stratégique qui en était à sa deuxième année d'existence. De plus, ils se sont prononcés sur les états financiers, le taux de cotisation et le budget de la FCSQ. Des amendements ont également été adoptés aux règlements généraux.

Bureau de direction

Le bureau de direction est composé de sept membres : le président et la vice-présidente de la FCSQ ainsi que de cinq directeurs et directrices, tous élus par le conseil général en juin 1999, pour un mandat de deux ans. Les principales fonctions du bureau de direction sont de faire des recommandations au conseil général dans la réalisation de ses responsabilités, d'assurer la surveillance et l'exécution de ses mandats et de voir à la gestion financière et au contrôle du budget. Au cours de l'année 2000-2001, le bureau de direction s'est réuni à six reprises en session régulière et à une occasion en session extraordinaire.



De gauche à droite : M. Jean-Marc Crête, M^{me} Manon Beaudry-Roberge, M. Jean-Yves Laforest, M. André Caron, M. Claude Langlais et M^{me} Fernande LeBlanc-Sénéchal. N'apparaît pas sur la photo, M^{me} Liz S.-Gagné.

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION

André Caron

Président général de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Manon Beaudry-Roberge

Vice-présidente de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire des Sommets

Jean-Marc Crête

Président de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Liz S.-Gagné

Présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Jean-Yves Laforest

Président de la Commission scolaire de l'Énergie

Claude Langlais

Président de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Fernande LeBlanc-Sénéchal

Présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin

Conseil général

Le conseil général de la Fédération est composé du président et de la vice-présidente élus par l'assemblée générale ainsi que du président ou de la présidente de chaque commission scolaire membre ou du représentant ou de la représentante qu'elle désigne. Le principal mandat du conseil général est d'exécuter les décisions de l'assemblée générale et de mettre en application les résolutions de cette dernière concernant les politiques générales, les objectifs et les grandes lignes d'action.

Au cours de l'année 2000-2001, le conseil général a siégé à quatre reprises en session régulière. Il a analysé et adopté de nombreux dossiers portant, entre autres, sur la mise en œuvre du plan d'action ministériel *Prendre le virage du succès*, la mise en œuvre du nouveau curriculum, le Sommet du Québec et de la jeunesse, les négociations locales, les problèmes de recrutement appréhendés dans le réseau scolaire, les effets de la réforme sur les ressources humaines, le prochain pacte fiscal, l'allocation des ressources financières aux commissions scolaires et les élections scolaires. De plus, le conseil a adopté plusieurs mémoires présentés devant différentes commissions parlementaires.

MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCSQ

André Caron

Président général de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Manon Beaudry-Roberge

Vice-présidente de la FCSQ
Commissaire à la Commission scolaire des Sommets

Vincent Arciresi

Président de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Pierre Arsenault

Président de la Commission scolaire René-Lévesque

Pierre Asselin

Président de la Commission scolaire de Charlevoix

Martine Bergeron

Présidente de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Diane Bernard-Riberdy

Présidente de la Commission scolaire des Samares

Denys Bertrand

Président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Jocelyn Blondin

Président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Josée Bouchard

Présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Robert Boucher

Président de la Commission scolaire de la Riveraine

Pierre Bourgeois

Président de la Commission scolaire de Laval

Denis Bureau

Président de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Ginette Côté

Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

Jean-Marc Crête

Président de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Gabriel Ducharme

Président de la Commission scolaire des Patriotes

Suzanne Durivage

Présidente de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

Jeanne d'Arc Duval-Paquette

Présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Christine Émond-Lapointe

Présidente de la Commission scolaire des Draveurs

Claude Fleury

Président de la Commission scolaire de la Capitale

Anicet A. Gagné

Président de la Commission scolaire des Navigateurs

Liz S.-Gagné

Présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Norma Gaona

Commissaire à la Commission scolaire de Montréal

Membre du conseil général depuis le mois d'octobre en remplacement de Diane De Courcy

Claude Gélinas

Président de la Commission scolaire des Découvreurs

Gaétan Gilbert

Président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

Membre du conseil général depuis le mois d'octobre en remplacement de Aline Sauvageau

Monique P.-Laberge

Présidente de la Commission scolaire des Chênes

Jean-Yves Laforest

Président de la Commission scolaire de l'Énergie

Claude Langlais

Président de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup

Denis Langlois

Président de la Commission scolaire de L'Amiante

Lyne Laporte-Joly

Présidente de la Commission scolaire de la Baie-James

Claudette Larivée

Présidente de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Fernande LeBlanc-Sénéchal

Présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin

Louise Lebrun

Présidente de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Charles-Henri Lecours

Président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Claudette Légaré

Présidente de la Commission scolaire des Sommets

Yvon Lemire

Président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Gilles Létourneau

Président de la Commission scolaire Pierre-Neveu

Jeanne d'Arc Marcoux

Présidente de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Nicole Mongeon

Présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

Daniel Moreau

Président de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Méderic O'Brien

Administrateur de la Commission scolaire du Littoral

Micheline Patenaude-Fortin

Présidente de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Guilmont Pelletier

Président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs

Denis Rajotte

Président de la Commission scolaire de Sorel-Tracy

Huguette Reid

Présidente de la Commission scolaire des Îles

Laurraine Richard

Présidente de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Noël Richard

Président de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Raymonde Rivard

Présidente de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Léonard Robitaille

Président de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Rémi Rousseau

Président de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

Henri-Paul Roux

Commissaire à la Commission scolaire des Bois-Francis

Anny Roy

Présidente de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue

Clément Roy

Président de la Commission scolaire Harricana

Viviane Schofield

Présidente de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs

François-R. Tardif

Président de la Commission scolaire des Chic-Chocs

Raymond Thériault

Président de la Commission scolaire des Monts-et-Marées

Serge Tremblay

Président de la Commission scolaire de Portneuf

Gaëtane Trempe-Köszegi

Présidente de la Commission scolaire des Trois-Lacs

Raymond Tudeau

Président de la Commission scolaire des Phares

Michel Vallières

Président de la Commission scolaire des Laurentides

Rodrigue Vigneault

Président de la Commission scolaire du Fer

Membre du conseil général depuis le mois d'octobre en remplacement de Fatmi Asri

Monique Villeneuve

Présidente de la Commission scolaire De La Jonquière

Lucette Whittom

Présidente de la Commission scolaire des Affluents

Susan Tremblay

Vice-présidente de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS)

Elle assiste aux réunions du conseil général depuis le mois d'octobre en remplacement de Denis Roy.

Rapport du directeur général

L'intensité au quotidien

Et oui, à chaque fin d'exercice financier, on a toujours l'impression qu'il est impossible d'avoir une année aussi active et intense que celle que l'on vient de terminer, et pourtant...

Le gouvernement du Québec, les ministères et les divers organismes gouvernementaux ou autres n'en finissent pas de mettre de l'avant de nouveaux projets de loi, des règlements, des politiques, des programmes, etc., qui touchent d'une façon ou d'une autre les commissions scolaires. En outre, les demandes de nos membres sont toujours de plus en plus pressantes, particulièrement dans les domaines des ressources financières et humaines, les marges de manœuvre étant devenues inexistantes. Que dire également des médias qui sont de plus en plus à l'affût de nouvelles touchant l'éducation et pas toujours valorisantes pour notre réseau. Bref, il y a des fins de journée où nous avons l'impression d'avoir été un gardien de but dans une partie de hockey chaudement disputée.

Des communications rapides et efficaces

Si, comme le mentionne le président dans son rapport annuel, la FCSQ est devenue un organisme incontournable, il va sans dire que les relations de presse et la diffusion de l'information sont au cœur de notre action quotidienne. La Direction des communications et des affaires publiques déploie beaucoup d'énergie pour soutenir le pouvoir politique, particulièrement par une stratégie élaborée de relations de presse. La Fédération est en effet appelée quotidiennement à réagir à de nombreuses interventions touchant l'éducation et aussi d'autres domaines d'activité ayant une incidence sur les commissions scolaires. C'est là le signe d'un organisme au cœur des événements.

La diffusion rapide des informations à nos membres, par le biais de nos diverses publications, permet d'assurer une cohésion dans nos actions. De plus, l'organisation d'événements, tels les colloques et forums, permet d'être proactifs quant à des problématiques importantes. Les succès retentissants des colloques sur la décroissance et sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles, tenus au cours de la dernière année, en témoignent.

Une présence importante dans les conseils d'administration et les comités

Par ailleurs, c'est par des interventions auprès de diverses instances que la Fédération peut agir efficacement, influencer les décisions et défendre les intérêts des commissions scolaires.

On dénombre plus de 75 conseils d'administration, comités ou sous-comités au sein desquels la Fédération agit soit par l'intermédiaire de son président, du directeur général, du personnel de la Fédération ou de celui des commissions scolaires. (Voir liste des comités, p. 32)

Les actions de la Fédération touchent tous les domaines d'activité des commissions scolaires. Ces nombreux mécanismes exigent un effort considérable de concertation afin de s'assurer que tous les intérêts de toutes les commissions scolaires sont défendus avec fermeté. Cette concertation devient de plus en plus nécessaire, tout en étant de plus en plus difficile, compte tenu de la taille des commissions scolaires, de leur situation géographique et des services offerts.

Les diverses consultations

La Fédération a aussi été amenée à produire un mémoire sur le projet de politique touchant le milieu communautaire dans lequel nous avons formulé un certain nombre de recommandations qui nous paraissent essentielles afin d'assurer l'harmonie et la complémentarité entre les services que peuvent rendre les organismes d'action communautaire et les commissions scolaires.

Le projet de loi 143, Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne, nous a obligés à de multiples rencontres avec les autorités du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et à présenter un mémoire en commission parlementaire afin d'amenuiser les impacts de cette loi sur le plan administratif.

Un important mémoire a également été présenté à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec; les commissions scolaires étant interpellées au premier chef par la qualité de la langue et l'enseignement de la langue seconde.

Les impacts possibles sur les activités des commissions scolaires, eu égard au projet de loi 182 sur la révision du Code du travail, ont fait en sorte que la Fédération a également présenté un mémoire à la Commission de l'économie et du travail.



Enfin, la Fédération a produit ou contribué à l'élaboration de positions avec des partenaires du réseau sur différents projets de politiques ministérielles notamment sur le transport adapté, la politique de la formation des maîtres, la politique d'évaluation des apprentissages et la politique de la formation continue.

Consolidation et développement des services aux membres

Des efforts importants ont été consacrés aussi, au cours de la dernière année, pour consolider et développer les divers services aux membres.

Au cours des trois dernières années, la FCSQ, en collaboration avec le MEQ, a offert gratuitement à quarante commissions scolaires un service d'analyse-conseil de la gestion en santé et sécurité et en assurance salaire. Une aide financière supplémentaire va nous permettre d'offrir ce service aux autres commissions scolaires.

Dans un autre créneau, une offre de service a été élaborée afin d'offrir des services aux commissions scolaires en fonction de besoins spécifiques tels l'animation de « Lac-à-l'Épaulé », le développement d'une planification stratégique, l'élaboration de plans de communication, la gestion de conflits, etc. De plus, la FCSQ a développé une offre de service d'accompagnement et de soutien aux comités de sélection mis en place dans les commissions scolaires pour le recrutement de hors cadres, de cadres de service et de direction d'établissement. Notre objectif premier dans le développement de ce secteur d'activité était d'offrir des services de qualité aux commissions scolaires à un coût raisonnable.

Soulignons que nos services de formation ont subi certaines transformations au cours des derniers mois. Davantage orientés vers les instances politiques, des efforts ont été consentis au développement d'activités de formation pour les gestionnaires. En effet, la Commission permanente sur les ressources humaines a identifié un problème majeur de formation avec l'arrivée massive de nouveaux gestionnaires. En collaboration avec l'Association des cadres

scolaires, la Fédération a entrepris de développer une formation pour les nouveaux gestionnaires axée sur leurs domaines particuliers. Ce service devrait prendre de l'ampleur au cours des prochains mois et des prochaines années.

Par ailleurs, afin de minimiser les coûts aux commissions scolaires pour l'achat de services juridiques privés, une opération majeure touchant l'élaboration d'une loi annotée a été amorcée. Ce projet se concrétisera au cours des prochains mois.

Voilà, tracées à grands traits, les principales actions menées par la Fédération pour soutenir les activités des commissions scolaires en 2000-2001.

Je tiens à remercier, en terminant, les instances politiques de la Fédération pour leur soutien et l'appartenance forte qu'elles ont témoigné à leur Fédération, au cours de la dernière année, épaulant ainsi efficacement la gestion de l'organisme, tant au niveau de la présidence, du bureau de direction, du conseil général que des commissions permanentes. Je m'empresse également de remercier le personnel de la Fédération pour son dynamisme, sa créativité et son dévouement pour la cause des commissions scolaires.

Réjean Morel

Directeur général

Commissions permanentes du conseil général

Le conseil général s'est doté de trois commissions permanentes : la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers, la Commission permanente sur la mission éducative ainsi que la Commission permanente sur les ressources humaines. Ces commissions, composées de membres du conseil général, exercent un rôle important pour développer des stratégies et des orientations adoptées par le conseil général de la Fédération. La majorité des dossiers traités sont en lien avec la planification stratégique de la Fédération.

Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers

Les travaux de la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers se sont déroulés dans le contexte de la volonté gouvernementale de procéder à la réorganisation municipale dans l'ensemble du Québec comme moyen pour faire face aux enjeux d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement, de changement démographique, de développement économique et d'atteinte de l'équité fiscale et sociale. La Commission permanente a suivi les débats avant l'adoption des projets de loi concernant la mise en place des communautés métropolitaines pour permettre à la Fédération de faire les interventions appropriées.

Son mandat a porté sur de multiples questions :

- > la Planification stratégique de la FCSQ 2001-2004 ;
- > la possibilité pour les commissions scolaires de participer à la diffusion de l'expertise en éducation sur la scène internationale par la création d'une coopérative regroupant les commissions scolaires intéressées par les activités et services de coopération internationale ;
- > la place des élus scolaires au sein des conseils d'administration des centres locaux de développement (CLD) ;
- > la nécessité pour les commissions scolaires d'augmenter les ressources humaines et financières pour les technologies de l'information, tant pour l'achat d'appareils que pour le branchement en réseau et le support technique au personnel ;
- > l'allocation des ressources financières des commissions scolaires en considérant les réalités démographiques et en recherchant l'équité ;
- > la révision du financement du transport scolaire ;
- > l'examen du rôle du Directeur général des élections dans l'organisation des élections scolaires et la mise à jour de la liste électorale permanente ;
- > le suivi de la mise en œuvre par le gouvernement d'une stratégie de développement rural pour faire valoir la position et le rôle des commissions scolaires.

La Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers a tenu quatre rencontres en 2000-2001.

Membres de cette Commission permanente

Jean-Marc Crête, président
Martine Bergeron
Diane Bernard-Riberdy
Robert Boucher
Denis Bureau
Ginette Côté-Fortin
Claude Gélinas
Denis Langlois
Fernande LeBlanc-Sénéchal
Yvon Lemire
Noël Richard
Monique Villeneuve

Participent également à ces rencontres

André Roy
Représentant de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS)
Robert Pleau
Conseiller en recherche et développement à la FCSQ

Responsable de cette Commission permanente

Louise Tremblay
Conseillère en financement et en transport scolaire à la FCSQ

Commission permanente sur la mission éducative

L'éducation est au cœur du développement d'une société et les commissions scolaires contribuent largement aux efforts du gouvernement pour améliorer la qualité des services rendus. C'est dans cette perspective que le mandat de la Commission sur la mission éducative s'est articulé autour des quatre premières orientations du plan stratégique :

- > un gouvernement responsable en éducation ;
- > la réforme de l'éducation ;
- > la formation professionnelle ;
- > la formation continue.

Ainsi, les instances décisionnelles sont en mesure de positionner la Fédération et les commissions scolaires comme des partenaires engagés dans les nombreuses transformations qui se font dans les services publics d'éducation dont nous avons la responsabilité.

En composant avec les sept lignes d'action de la réforme de l'éducation et les suites au Sommet du Québec et de la jeunesse, la Commission sur la mission éducative a travaillé sur les sujets suivants :

- > la mise en œuvre du plan d'action ministériel
Prendre le virage du succès;
- > la mise en œuvre du nouveau curriculum;
- > la place de la religion à l'école;
- > les suites au Sommet du Québec et de la jeunesse;
- > le développement de la formation professionnelle;
- > le développement de la formation continue;
- > les États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française;
- > la Planification stratégique de la Fédération 2001-2004.

Cette Commission permanente a tenu quatre rencontres en 2000–2001.

Membres de cette Commission permanente

Manon Beaudry-Roberge, présidente
Denys Bertrand
Gilles Dion
Christine Émond-Lapointe
Louise Lebrun
Anicet A. Gagné
Liz S.-Gagné
Jean-Yves Laforest
Claude Langlais
Claudette Larivée

Participe également à ces rencontres

Pierre Bergevin
 Représentant de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS)

Responsable de cette Commission permanente

Berthier Dolbec
 Conseiller en développement pédagogique à la FCSQ

[Commission permanente sur les ressources humaines

La Commission permanente sur les ressources humaines a effectué ses travaux en ayant à l'esprit que les commissions scolaires sont des organismes de service et que la qualité de leurs interventions et les résultats de leurs efforts dépendent en grande partie des ressources humaines à leur emploi. C'est dans cette perspective que la Commission a formulé des recommandations à la Fédération.

La dernière année a vu l'aboutissement des négociations dans le secteur public, après une période de plus de 24 mois. La Commission permanente a fait un bilan approfondi de ce long processus auquel la Fédération a été associée. Par la suite, des orientations en vue de la prochaine négociation ont été dégagées.

Par ailleurs, la Commission permanente s'est préoccupée d'autres sujets qui présentent certains problèmes dans le réseau scolaire :

- > les problèmes de recrutement;
- > le développement de la relève;
- > la formation des nouveaux gestionnaires;
- > les compétences recherchées chez le nouveau personnel enseignant;
- > l'impact de la réforme de l'éducation sur les ressources humaines.

À cela s'ajoutent deux projets de loi d'importance pour la gestion des ressources humaines : la révision du Code du travail et l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Au cours des quatre rencontres qu'elle a tenues, la Commission permanente a donc procédé à l'étude des dossiers majeurs concernant les ressources humaines afin de faciliter les délibérations du conseil général.

Membres de cette Commission permanente

Jeanne d'Arc Marcoux, présidente
Pierre Bourgeois
Suzanne Durivage
Norma Gaona
Gaétan Gilbert
Nicole Mongeon
Micheline Patenaude-Fortin
Rémi Rousseau
Henri-Paul Roux
Raymonde Rivard
Serge Tremblay
Rodrigue Vigneault

Participe également à ces rencontres

Serge Lefebvre
 Représentant de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS)

Responsable de cette Commission permanente

Bernard Tremblay
 Avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ

Faits saillants de l'année 2000-2001

Campagne de valorisation de l'éducation

Dans les suites des engagements pris lors du Sommet du Québec et de la jeunesse figure le lancement d'une importante campagne publicitaire, échelonnée sur trois ans, sur la valorisation de l'éducation et de la réussite des jeunes.

La Fédération des commissions scolaires du Québec a adhéré à cette campagne.

Colloque sur la décroissance scolaire : un succès sans précédent !

La Fédération a tenu un colloque les 11 et 12 mai sous le thème *À tout le monde de jouer !* auquel ont participé quelque 800 personnes. Cet événement a mis en relief l'urgence d'agir puisque 84 % des commissions scolaires seront en décroissance de clientèle d'ici 2003-2004. Cette activité a suscité une importante couverture médiatique.

L'éducation : une priorité

Lors de l'ouverture de la dernière session parlementaire, la Fédération s'est réjouie que le nouveau premier ministre, M. Bernard Landry, accorde la priorité à l'éducation dans son discours, alors qu'il déclarait que l'éducation «... est un pilier de la solidarité sociale » et que « nos principales tâches, sans doute les plus sacrées, demeurent l'éducation et la formation de nos enfants ».



Le président de la Fédération, M. André Caron, souligne au premier ministre, M. Bernard Landry, son appréciation face à l'importance qu'il a accordée à l'éducation dans son discours inaugural de la nouvelle session parlementaire.

Des positions articulées

Des mémoires ont été produits par la Fédération concernant le projet de loi 143 portant sur l'accès à l'égalité en emploi, la situation et l'avenir de la langue française, l'organisation et le financement du transport adapté au Québec, le projet de loi 182 sur la révision du Code du travail et la proposition de la politique sur l'action communautaire. Ces positions prennent appui sur les attentes et les besoins formulés par les commissions scolaires.

Formation continue et formation de la main-d'œuvre

Lors d'un conseil général organisé le 13 octobre par la FCSQ, le ministre de la Solidarité sociale, M. André Boisclair, et la ministre d'État au Travail et à l'Emploi, M^{me} Diane Lemieux, ont rencontré les présidents, présidentes, directeurs généraux et directrices générales des commissions scolaires pour les entretenir de la formation continue et de la formation de la main-d'œuvre.



Le ministre André Boisclair pendant son intervention, avec M. André Caron, président de la FCSQ.



La ministre M^{me} Diane Lemieux, pendant son allocation.

Le ministre de l'Éducation rencontre les membres du conseil général

Le ministre de l'Éducation, M. François Legault, a rencontré les membres du conseil général le vendredi 28 avril 2000 pour faire le point sur sa grande priorité de qualifier 100 % des jeunes et pour échanger avec eux sur différents dossiers comme la réforme de l'éducation.



Sur cette photo, le ministre et M. André Caron, président de la FCSQ

Coopérative internationale

En novembre, la Fédération a adopté une résolution qui favorise le rayonnement de l'expertise des commissions scolaires à travers le monde : la création d'une coopérative internationale. Cette coopérative pourra agir à deux niveaux : la coopération et le développement international en éducation.

Rencontres avec le ministre de l'Éducation

Le président, M. André Caron, a rencontré à plusieurs reprises le ministre de l'Éducation, M. François Legault, pour discuter des sujets comme les plans de réussite, le refinancement du réseau en éducation, la carte de la défavorisation, la francisation des immigrants, le projet de loi 170 (fusions municipales), les élections scolaires, la formation professionnelle et la rémunération des commissaires.

Formation professionnelle et technique

La Fédération a soutenu la promotion de la formation professionnelle et technique, notamment dans le cadre du lancement de la Semaine sur la formation professionnelle et technique ainsi que du guide *Les carrières d'avenir au Québec*, éditions 2001. La Fédération a aussi collaboré à une série de 13 émissions produites par le réseau TVA sur le même sujet.

Une école ouverte sur son milieu

Près de 1 600 personnes, de 59 commissions scolaires, ont été rencontrées dans le cadre d'une tournée provinciale portant sur le programme du Fonds Jeunesse Québec : *Une école ouverte sur son milieu*.

Formation FCSQ

Plus de 1 000 personnes ont suivi des sessions de perfectionnement dans des domaines diversifiés tels que l'appréciation du rendement de la direction générale, le plan de communications et les nouvelles conventions collectives.

Au regard des nouveautés, précisons que l'activité portant sur l'intégration des nouveaux gestionnaires a remporté un vif succès.

Événements d'envergure

La Fédération a tenu des événements d'envergure dont des colloques sur la santé mentale et sur la formation professionnelle, en collaboration avec l'ACSQ, et d'autres sur la décroissance scolaire ainsi que sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles *Pour éclairer les routes du succès*. Ce dernier événement a été organisé en collaboration avec les partenaires du réseau de l'éducation. Précisons que les deux colloques portant sur la décroissance scolaire et sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles ont réuni, respectivement, près de 800 participants et participantes.



Le colloque *Pour éclairer les routes du succès* constitue un événement unique et historique puisqu'il a réuni des intervenants et intervenantes des ordres d'enseignement secondaire, collégial et universitaire. Sur la photo, de gauche à droite, MM. François Legault, ministre de l'Éducation, André Caron, président de la FCSQ, Roland Arpin, directeur général du Musée de la civilisation et conférencier, et M^{me} Manon Beaudry-Roberge, vice-présidente de la Fédération.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Première orientation stratégique

La commission scolaire : un gouvernement responsable en éducation

Par des activités de représentation, de communication et d'affaires publiques, la Fédération a positionné les commissions scolaires comme des interlocutrices de premier plan dans les débats éducatifs et sociaux, tant auprès du ministère de l'Éducation que des autres ministères, organismes nationaux et syndicats.

Les interventions publiques de la Fédération ont toujours visé à défendre les intérêts des commissions scolaires, à promouvoir chacune d'entre elles à titre de gouvernement local autonome et responsable et à exercer des pressions sur les divers acteurs politiques.

La commission scolaire : un gouvernement local et un partenaire incontournable

La Fédération a contribué à promouvoir les commissions scolaires comme des partenaires incontournables en matière de développement local et régional; l'éducation étant une composante essentielle de l'ensemble du processus de développement local, au même titre que les dimensions économique, sociale et culturelle.

La Fédération a rappelé, à de nombreuses reprises, le rôle primordial des commissions scolaires et le fait qu'elles constituent une des plus grandes concentrations de ressources pour la communauté. Les ressources humaines des écoles et des centres sont diversifiées et parmi les mieux formées dans un très grand nombre de communautés locales et régionales. Les ressources matérielles, les écoles et les centres sont de précieux jalons dans les domaines de la culture et des services à la communauté.

Comme le gouvernement du Québec recherche la convergence des missions publiques au plan local, la Fédération a fait valoir la place des commissions scolaires et a rappelé qu'elles sont dirigées par des commissaires élus au suffrage universel.

La Fédération est intervenue, au cours de la dernière année, afin de réclamer les ressources nécessaires pour offrir des services de qualité à la population. Dans ses interventions auprès du gouvernement, la Fédération a revendiqué l'autonomie des commissions scolaires afin que le réinvestissement en éducation ne soit pas ciblé. Le financement des plans de réussite, nouvelle mesure introduite à la suite du Sommet, n'a donc pas été lié à des objectifs quantifiables comme il était initialement prévu de le faire.

Le nouveau pacte fiscal

Le gouvernement du Québec a mis en œuvre, en l'an 2000, la réforme de la fiscalité municipale. La ministre des Affaires municipales et de la Métropole a rendu public, le 25 avril 2000, son livre blanc sur la réorganisation municipale intitulé *Changer les façons de faire pour mieux servir les citoyens*. Une entente financière et fiscale entre le gouvernement du Québec et les deux unions municipales a été signée, en juin 2000, et un pacte fiscal en octobre 2000. Plusieurs projets de loi ont ainsi été adoptés.

Au cours de toutes ces interventions, la Fédération est demeurée vigilante pour conserver aux commissions scolaires leurs responsabilités. À cet effet, la Fédération est intervenue, avant l'adoption du projet de loi 170 qui concerne la mise en place des communautés métropolitaines dans les agglomérations urbaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, pour faire supprimer les articles concernant la possibilité pour les nouvelles villes de Québec et de Hull-Gatineau de prélever les taxes scolaires.

Le livre blanc propose également un renforcement des municipalités régionales de comté (MRC) et la révision de leurs compétences. La Fédération est à l'affût de toute information sur ce dossier.

Parmi les compétences qui pourraient être prises en charge par les MRC, le transport en commun suscite un intérêt marqué qui est d'actualité dans les régions. Pour cette raison, la Fédération a réalisé un relevé des expériences-pilotes, des projets ou des ententes avec des entreprises de transport concernant la mise en commun de services de transport. Au printemps 2000, 34 commissions scolaires participaient à une forme quelconque de mise en commun des services de transport. En raison de la diversité des expériences menées dans plusieurs régions, la Fédération a préparé un modèle de protocole d'entente pour aider les commissions scolaires qui désirent participer à l'organisation d'un système de transport collectif dans leur région.

Ces interventions ont eu comme conséquence, par exemple, d'exclure le transport scolaire du projet d'intégration des modes de transport pour le transport adapté, projet envisagé par le ministère des Transports du Québec.

Les commissions scolaires et le volet international

La Fédération a été active dans le volet international au cours de l'année. Elle a participé à une mission économique du Québec dans les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie, Liban) en compagnie du vice-premier ministre, M. Bernard Landry, et de 50 représentantes et représentants d'entreprises et d'organismes socioéconomiques. Elle a fait aussi d'autres représentations internationales au Mexique et auprès de la Banque mondiale, à Washington.

Plusieurs commissions scolaires interviennent déjà dans le domaine de la coopération internationale. En conséquence, afin de positionner leurs actions sur ce plan, de faire connaître leur expertise, de faciliter leurs démarches et de les représenter auprès des organismes de relations internationales, la Fédération a créé une coopérative de développement international pour regrouper les commissions scolaires intéressées. Les mandats de la coopérative sont de faciliter, encourager, promouvoir et gérer diverses activités, lucratives ou non, en matière de coopération et de développement international.

La Fédération apportera son appui et son soutien à cette nouvelle entité qui permettra d'ouvrir plus grandes les portes du marché international en éducation.

Projet de politique sur la ruralité

La Fédération a tissé des liens étroits avec le ministère des Régions en vue de l'élaboration d'une politique sur la ruralité afin de faire valoir le rôle de l'éducation et les problèmes qu'éprouvent les commissions scolaires au regard de la décroissance de leur clientèle.

Les élections scolaires : projet de loi 146

Depuis 1997, le Directeur général des élections est tenu de préparer et de mettre à jour une liste électorale permanente devant servir tant aux élections provinciales qu'aux élections municipales et scolaires. Mais il existait un vide juridique au regard des élections scolaires.

Pour rectifier la situation, la Fédération a insisté auprès du ministère de l'Éducation et du Directeur général des élections pour procéder, dès l'automne 2000, à des modifications législatives. La Fédération a participé étroitement aux travaux requis qui ont conduit à l'adoption, en décembre 2000, du projet de loi 146.

La Fédération poursuit ses interventions en vue d'apporter d'autres modifications législatives à cette loi, et ce, avant les prochaines élections scolaires, de concert avec des représentants et représentantes du ministère de l'Éducation, du bureau du Directeur général des élections et des secrétaires généraux des commissions scolaires.

Une rémunération accrue pour les commissaires

La Fédération a contribué à la reconnaissance tangible du rôle du commissaire en intervenant auprès du gouvernement pour améliorer substantiellement la rémunération. Ce geste tangible met en relief le rôle majeur qu'exercent les commissions scolaires comme gouvernements locaux dans leur milieu.

41^e Congrès de la FCSQ portant sur la démocratie scolaire

La diminution du nombre de commissions scolaires, l'étendue des territoires, l'élargissement des responsabilités des commissions scolaires au regard de la Loi sur l'instruction publique ont modifié considérablement les relations des commissaires avec les citoyens et les citoyennes. La démocratie scolaire a fait l'objet de plusieurs débats et travaux au cours de l'année dont l'organisation du 41^e Congrès sur le thème *La force de nos voix*.

La force
de nos VOIX



La démocratie scolaire

Des consensus engageants et mobilisants

Réalisé à la fin de février 2000, le Sommet du Québec et de la jeunesse s'est achevé par une déclaration commune faisant état des consensus dégagés par les participantes et participants durant les débats. En tête de liste des grands objectifs retenus comme prioritaires, on trouve : *Placer l'éducation au cœur des priorités collectives du Québec.*

Cet objectif mobilisateur constitue un stimulant d'importance pour chacune de nos écoles et pour chacun de nos centres. Étant donné que ces établissements ont été identifiés comme points d'arrimage privilégiés des actions qui visent les jeunes, il importe de travailler à nourrir les partenariats qui nous feront réussir les multiples interventions qui toucheront les jeunes.

La Fédération a apporté des suites concrètes au Sommet du Québec et de la jeunesse, en collaboration avec les autres partenaires du Sommet, et elle continuera de soutenir les commissions scolaires dans la mise en œuvre des principales mesures qui visent les établissements scolaires.

Ainsi, au cours de l'année, la Fédération s'est impliquée dans les chantiers suivants :

- > la préparation de la politique jeunesse ;
- > la mise en œuvre du service Info-Stages-Études ;
- > la préparation de plans de réussite par chaque établissement ;
- > le développement de services d'information et d'orientation scolaires et professionnelles ;
- > la promotion d'une formation professionnelle plus diversifiée et plus accessible ;
- > la participation au nouveau programme de recherche sur la réussite et le décrochage scolaire ;
- > la promotion du projet *Une école ouverte sur son milieu* ;
- > l'accès au Fonds Jeunesse pour des projets innovateurs des écoles et des centres ;
- > la participation aux campagnes de promotion et de valorisation de l'éducation ;
- > le programme Solidarité jeunesse.

Pour le mieux-être des jeunes et des adultes, tous ces chantiers sont en route. Certaines des actions de la Fédération ont été plus visibles, comme le numéro spécial du magazine *Savoir* consacré aux suivis du Sommet du Québec et de la jeunesse, le Colloque sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles, la tournée dans les milieux scolaires du programme *Une école ouverte sur son milieu*. D'autres actions ont été moins perceptibles mais tout aussi efficaces, telles que la participation du président de la Fédération à l'administration du Fonds Jeunesse, les interventions sur la politique jeunesse, la mise en œuvre d'Info-Stages-Études, l'aide-conseil sur les plans de réussite.

À l'égard spécifiquement du Fonds Jeunesse Québec, la Fédération a soumis un projet, avec l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec et la Fédération des cégeps, qui a reçu de nombreux appuis du monde municipal, social et communautaire. Le projet *Une école ouverte sur son milieu* s'adresse à une clientèle de près de 1,5 million d'élèves, d'étudiantes et d'étudiants. Une enveloppe de 70 M\$ sur deux ans a été consentie pour permettre aux écoles, aux centres et aux cégeps de réaliser des activités à cet effet.

Pour mener ces chantiers exigeants, la Fédération a su tirer profit de la confiance des partenaires gouvernementaux, des partenaires sociaux, culturels et économiques, ainsi que de toutes les commissions scolaires.

Les États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec

Le gouvernement a institué une commission chargée de réaliser des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec.

La Fédération, les commissions scolaires et leurs établissements sont évidemment largement interpellés par une telle réflexion. C'est pourquoi la Fédération a sollicité les commissions scolaires en les consultant sur les thèmes couverts par la Commission des États généraux et en les incitant à participer aux audiences régionales. De plus, la Fédération a participé à certaines journées thématiques et aux audiences nationales tenues en mars. L'intervention de la Fédération a été fort remarquée, tant par les membres de la Commission que par les médias qui ont été nombreux à en faire écho.

Deuxième orientation stratégique

La réforme de l'éducation : un projet de société à réussir

En cohérence avec son engagement politique de promouvoir la réforme de l'éducation, de collaborer avec le gouvernement et de faciliter le travail des commissions scolaires à cet effet, la Fédération a mené ses travaux cette année sur plusieurs fronts comme la refonte du curriculum, les services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, les politiques ministérielles, l'information et l'orientation scolaires et professionnelles.

[La refonte du curriculum

La Fédération a poursuivi son appui à la réforme de l'éducation par des interventions mobilisantes à la rentrée scolaire et en d'autres circonstances. Elle a su rassurer les partenaires sociaux, la population et les milieux scolaires lorsqu'une tangible hésitation s'est fait sentir, notamment sur le soutien financier à accorder aux milieux scolaires pour mener à bien les différentes activités entourant la réforme. En collaboration avec des représentants et représentantes des commissions scolaires, elle a aussi travaillé au sein de la Table nationale de suivi de la réforme, notamment pour s'assurer du respect du rôle de la commission scolaire.

[Les services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

La Fédération a poursuivi son action dans ce domaine en contribuant à la conclusion de la convention collective. La promotion de la mise en œuvre de la politique ministérielle à l'égard des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) a aussi été l'objet d'interventions significatives de la part de la Fédération.

La contribution de la Fédération et des commissions scolaires au Groupe de concertation en adaptation scolaire et au sein du comité chargé de préparer le cadre d'évaluation de l'application de la politique EHDAA a favorisé une mise en œuvre harmonieuse de cette politique.

Enfin, à la demande de ses instances politiques, la Fédération a préparé une offre de soutien aux commissions scolaires portant sur la gestion du dossier de l'adaptation scolaire afin de faciliter l'établissement de liens entre les différents référentiels (loi, politique, convention collective) et de permettre l'analyse des politiques des commissions scolaires en fonction des nouvelles exigences apportées par ces référentiels.

[L'évaluation des apprentissages

Au cours de l'année, la Fédération a eu à intervenir sur un projet de politique ministérielle relative à l'évaluation des apprentissages.

À cet égard, les activités de concertation avec les commissions scolaires et des associations nationales du réseau de l'éducation se sont avérées productives.

[Colloque « Pour éclairer les routes du succès » : un événement retentissant !

La réforme de l'éducation concerne aussi les services complémentaires qui font partie des services éducatifs. À cet égard, l'information et l'orientation scolaires et professionnelles constituent un enjeu connu qui nous a été confirmé au Sommet du Québec et de la jeunesse.

Afin d'articuler une réponse structurante à cette attente, la Fédération a constitué un partenariat inédit avec le ministère de l'Éducation, les réseaux secondaire, collégial et universitaire et d'autres organismes, en organisant un imposant colloque *Pour éclairer les routes du succès*, à la mi-février.

En plus de ce moment fort, la Fédération a aussi apporté localement un soutien significatif à près de la moitié des commissions scolaires par des interventions de perfectionnement favorisant l'appropriation et la maîtrise des changements anticipés.

Un mémoire valorisant l'action des commissions scolaires

En avril 2000, le ministre de la Solidarité sociale dévoilait une proposition de politique intitulée : *Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec*. Cette proposition vise essentiellement la reconnaissance et le soutien des organismes d'action communautaire par le gouvernement.

Les commissions scolaires sont interpellées par cette proposition de politique en raison, d'une part, des nombreuses relations de partenariat qu'elles entretiennent avec plusieurs organismes d'action communautaire et, d'autre part, de l'incursion de plus en plus large des organismes d'action communautaire dans le champ de l'éducation, notamment en matière d'alphabétisation, d'éducation populaire et même, depuis tout récemment, de mesures de formation ayant trait à l'employabilité et à la francisation.

La Fédération est intervenue en préparant un mémoire. De plus, à la suite du dépôt du rapport Larose, la Fédération en a effectué l'analyse et a produit un autre document faisant état de ses réactions à ce rapport qu'elle a transmis au ministre de l'Éducation et au ministre de la Solidarité sociale.

Interventions pour améliorer le fonctionnement des comités

En concertation avec la Fédération des comités de parents de la province de Québec et la Centrale des syndicats du Québec, la Fédération s'est impliquée dans un processus d'interventions visant à améliorer le fonctionnement des rôles et fonctions des pouvoirs des commissaires. Elle est intervenue auprès de plusieurs associations régionales et dans certaines commissions scolaires lors d'activités portant sur les problématiques du milieu.

Petite enfance et soutien à l'école montréalaise

La Fédération a continué de soutenir d'autres développements inhérents aux éléments suivants de la réforme : la petite enfance, la répartition des fonctions et des pouvoirs et le soutien à l'école montréalaise. Que ce soit par une veille sur la progression de chantiers, par la participation à des comités nationaux, par l'analyse des répercussions de certaines décisions ou par une promotion ou un soutien direct à des milieux scolaires, l'action de la Fédération a été continue et fort appréciée.

Troisième orientation stratégique

La formation professionnelle : une stratégie pour le développement du Québec

Forte de la promotion des orientations contenues dans la plate-forme lancée, en partenariat avec ses partenaires que sont l'ADIGECS, l'ACSQ et la TRÉAQFP, la Fédération a poursuivi son élan en prenant appui sur les consensus dégagés au Sommet du Québec et de la jeunesse. Elle s'est impliquée, de façon tangible, dans les activités nationales de promotion et de valorisation de la formation professionnelle, dans le cadre du lancement de la Semaine sur la formation professionnelle et technique ainsi que du guide *Les carrières d'avenir au Québec*. S'ajoutent à ces initiatives des achats de placements publicitaires dans le journal *Les Affaires* et la collaboration de la Fédération à une série de 13 émissions au réseau TVA.

Dans cet esprit, un colloque réunissant près de 400 personnes a été organisé en novembre, en collaboration avec l'Association des cadres scolaires du Québec, soit au même moment que la semaine thématique de valorisation de la formation professionnelle.

La continuité dans le parcours scolaire

Toujours à l'appui de nos orientations, la Fédération a poursuivi ses démarches auprès du ministre de l'Éducation pour modifier le régime des études collégiales afin que les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles dans 13 programmes aient accès directement à l'enseignement technique. Ceci constitue, sans aucun doute, un autre élément pouvant contribuer à valoriser la formation professionnelle et à favoriser les parcours et la continuité pour les étudiantes et les étudiants.

En vue d'améliorer le partenariat entre les entreprises et les établissements, particulièrement les centres de formation professionnelle, la Fédération a contribué à la mise en œuvre d'un nouveau service : Info-Stages-Études. Sous la responsabilité des organismes patronaux du marché du travail, ce nouveau service va contribuer à promouvoir les collaborations entre les entreprises et les établissements et à faire en sorte que 100 % des jeunes en formation professionnelle et technique réalisent des stages en milieu de travail : un autre objectif convenu au Sommet du Québec et de la jeunesse.

Enfin, pour articuler un partenariat efficace et une concertation dynamique avec les ministères de l'Éducation et celui de la Solidarité sociale responsable d'Emploi-Québec et de la Commission des partenaires du marché du travail, la Fédération a continué de soutenir la participation du réseau des commissions scolaires à plusieurs instances de concertation.

Lieux de concertation

Les principaux lieux de concertation sont :

- > le Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques ;
- > le comité mixte MEQ-commissions scolaires en formation professionnelle au secondaire ;
- > des sous-comités spécifiques découlant des travaux de ces comités ;
- > des groupes de travail mandatés par la Commission des partenaires du marché du travail sur des aspects liés à la formation.

Après avoir été intégrées dans les consensus du Sommet du Québec et de la jeunesse, les orientations promues par la Fédération et ses partenaires pourraient constituer des éléments stratégiques du prochain plan d'action que le ministre de l'Éducation devrait rendre public au cours des prochains mois.

Quatrième orientation stratégique

La formation continue : une voie pour assurer l'autonomie des personnes et des régions

La Fédération a toujours reconnu l'importance de développer des partenariats plus soutenus avec les organismes qui gravitent notamment autour de l'emploi et de la main-d'œuvre. Dans cette perspective, elle a déployé beaucoup d'énergie pour que les commissions scolaires puissent contribuer à assurer l'autonomie des personnes et des régions. Ses actions ont porté sur la politique gouvernementale de la formation continue, la francisation des immigrants et la formation « en ligne ».

Politique gouvernementale de la formation continue

L'action des commissions scolaires dans leur mission en formation continue, que ce soit dans les centres d'éducation des adultes, dans les centres de formation professionnelle ou dans les services aux entreprises, est influencée par la présence d'organismes tels Emploi-Québec, le réseau des centres locaux pour l'emploi, la Commission des partenaires du marché du travail et de ses conseils régionaux.

Pour que les commissions scolaires jouent pleinement leur rôle auprès de ces réseaux et de la population qu'ils desservent, la politique gouvernementale attendue sur la formation continue est capitale. Les voies d'action probables d'une telle politique influenceront directement le rayonnement des commissions scolaires dans les domaines suivants : l'alphabétisation, un nouveau curriculum de formation de base des adultes, l'accueil et la référence, la diversification des modes et des lieux de formation, la formation à distance, la reconnaissance des acquis extrascolaires, la mission des groupes populaires.

Afin de promouvoir un engagement majeur des commissions scolaires dans la formation continue des adultes, la Fédération a œuvré sans relâche sur plusieurs fronts, durant toute l'année, en partenariat avec les associations de notre réseau.

Ce soutien s'est manifesté par de nombreuses interventions auprès du ministre de l'Éducation, auprès de la ministre responsable de l'Emploi, auprès du ministre de la Solidarité sociale et auprès du ministre responsable des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

La Fédération est intervenue assidûment auprès des partenaires du marché du travail : présence au sein de la Commission des partenaires du marché du travail et de cinq groupes de travail de la Commission, interventions au sein du comité de concertation Emploi-Québec/Fédération des commissions scolaires et interventions ponctuelles auprès de certains partenaires.

Certaines démarches ont porté leurs fruits puisque Emploi-Québec a offert une compensation de 3 M\$ pour couvrir les frais de gestion des commissions scolaires dans le contexte de la diminution des activités de formation commanditées par les centres locaux d'emploi.

Dans l'attente de la politique gouvernementale, la Fédération a mobilisé, à la mi-octobre lors d'une rencontre spéciale, l'ensemble des présidents, présidentes, des directeurs généraux, directrices générales et des directeurs, directrices de services d'éducation des adultes et de la formation professionnelle pour analyser ensemble les caractéristiques de plusieurs innovations de nos commissions scolaires qui vont dans le sens de l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des citoyens et des citoyennes et à la situation des milieux tant locaux que régionaux. Lors de cette rencontre, deux ministres, M. André Boisclair et M^{me} Diane Lemieux, ont présenté les priorités et les orientations gouvernementales. M. Robert Bisailon, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au ministère de l'Éducation, a également fait une intervention à cet égard.

Francisation des immigrants

En concertation avec les commissions scolaires et la CSQ, la Fédération est intervenue auprès du ministre de l'Éducation au regard de la francisation des immigrants et des immigrantes. L'objectif commun est de réclamer que le gouvernement revoit ses dispositifs afin de considérer le rôle indispensable et stratégique des établissements de notre réseau dans l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes dans le réseau des écoles francophones.

Formation « en ligne »

La Fédération a multiplié ses démarches, au cours de l'année, pour faire valoir l'importance de maintenir un dispositif de formation à distance propre à l'ordre d'enseignement secondaire. Nos représentations vont dans le sens de mieux financer le dispositif existant : la SOFAD. Ainsi, elle pourrait disposer de moyens pour prendre le virage technologique et méthodologique en émergence, notamment par la formation dite « en ligne ».

Cinquième orientation stratégique

Les ressources humaines : un monde de compétences au service de la mission éducative

L'année 2000-2001 a été une période de grandes réalisations pour la Fédération au plan des ressources humaines notamment par la signature des conventions collectives, les modifications au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires et le développement de la concertation avec les directions des ressources humaines des commissions scolaires. Parmi les autres activités marquantes de la Fédération, soulignons aussi la formation d'un groupe de travail pour identifier les principaux problèmes des gestionnaires des commissions scolaires sur le dossier des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et la mise sur pied d'un comité sur les services de garde, sans compter les outils élaborés pour les aider dans l'interprétation des conventions collectives.

ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Même si la convention collective du personnel enseignant a été signée en avril 2000, il dut y avoir une réouverture de l'entente dans le dossier des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage afin de préciser le processus d'identification des élèves à risque, de définir la notion de services d'appui à l'intégration et de ramener les règles de formation de groupes des élèves handicapés à ce qu'elles étaient dans la convention nationale de 1995-1998.

Par ailleurs, la Fédération a aussi procédé à une vaste consultation des intervenants impliqués dans les négociations pour permettre au conseil général, à sa réunion du 17 février 2001, de tracer le bilan général de cette opération.

Conventions collectives

Personnel enseignant

À la suite des modifications apportées au dossier des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, la Fédération a participé à deux rencontres d'information organisées à l'intention des gestionnaires de ressources humaines et des coordonnateurs en adaptation scolaire pour leur expliquer les nouvelles dispositions de la convention collective.

La Fédération a aussi mis sur pied un groupe de travail sur le dossier des EHDAA, où siège, entre autres, un représentant du ministère de l'Éducation. Le mandat de ce groupe de travail est d'identifier les principaux problèmes des gestionnaires des commissions scolaires dans ce dossier au regard de l'application des dispositions de la convention collective, de la Loi sur l'instruction publique et de la politique de l'adaptation scolaire du ministère de l'Éducation.

Par ailleurs, la Fédération a consenti des efforts pour que le plus grand nombre de mesures de recyclage soient accordées. Une somme de 819 750 \$ a ainsi été engagée au cours de l'année 2000-2001. Une quarantaine d'enseignants et d'enseignants pourront acquérir de nouvelles connaissances ou habiletés professionnelles dans cette perspective.

Personnel de soutien – personnel professionnel

La Fédération a participé à des rencontres d'information destinées aux gestionnaires des ressources humaines et les a soutenues par un service-conseil personnalisé quant à l'application et à l'interprétation des nouvelles dispositions-CSN, FTQ-SCFP, FTQ-FEPB.

La Fédération a aussi mis sur pied, à la demande des représentants régionaux des directions de ressources humaines, un comité de travail sur les services de garde. Formé de gestionnaires de ressources humaines, ce comité a pour but d'identifier les problèmes de gestion à cet égard.

Personnel d'encadrement

À ce chapitre, plusieurs travaux ont été amorcés, poursuivis ou terminés avec les associations représentant les gestionnaires à l'emploi des commissions scolaires. Ont été complétés, des travaux sur l'évaluation des emplois des directeurs d'établissement avec des correctifs aux échelles de traitement applicables aux directeurs adjoints au secondaire et aux directeurs adjoints de centre ainsi qu'à la déréglementation des vacances pour les directeurs d'établissement. Des travaux ont été amorcés concernant les conséquences de l'entente nationale du personnel enseignant, signée en avril 2000, les conditions d'emploi des gestionnaires, la déréglementation de certaines conditions d'emploi et enfin, l'élaboration d'un règlement des conditions d'emploi propre aux hors cadres.

Guides d'interprétation

Pour aider les personnes responsables de l'application des conventions collectives dans les commissions scolaires à interpréter les nouvelles dispositions, la Fédération a procédé à l'élaboration des fiches d'interprétation des conditions de travail des différents personnels syndiqués.

Support à la négociation locale

La Direction des ressources humaines de la FCSQ a élaboré un document sur la négociation locale dans le but d'appuyer les commissions scolaires. Dans cette perspective, la Fédération a organisé une rencontre générale d'information et d'échanges avec les directions des ressources humaines des commissions scolaires et les a soutenues dans leur processus de négociation.

Plus spécifiquement, l'introduction de listes de priorité d'embauche chez le personnel de soutien, à titre de matière locale, a nécessité un rôle actif de la Fédération auprès des gestionnaires des ressources humaines. Des rencontres d'information et d'échanges et un service personnalisé d'analyse des textes proposés par les parties locales ont été réalisés depuis la signature des conventions collectives, au printemps 2000.

CONCERTATION AVEC LES DIRECTIONS DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des relations de travail a donné suite à une demande formulée par les directions des ressources humaines des commissions scolaires de mettre en place un comité pour développer une concertation nationale sur l'application et l'interprétation des conventions collectives, sur les relations du travail en général et sur différents aspects de gestion des ressources humaines. Dans chacune des régions, les commissions scolaires ont désigné un représentant chargé de recueillir les sujets de discussion, de les présenter et d'en discuter au comité ainsi que d'informer les collègues de leur région des orientations retenues par le comité. La toute première rencontre du comité a été tenue le 4 octobre 2000 et elle a été suivie de deux autres en décembre et en février.

Formation

Gestionnaires des ressources humaines

- > Sessions sur l'aspect des nouveautés des conventions collectives du personnel syndiqué et sur l'acquisition, pour les nouveaux gestionnaires, de connaissances essentielles à la gestion des conditions de travail de ces catégories de personnel.
- > Notion de discrimination fondée sur le handicap de même que sur les droits et les obligations de l'employeur devant faire face à une contestation en cette matière.

Directrices et directeurs d'établissement et cadres des ressources humaines

- > Perfectionnement sur l'aspect des nouveautés des conventions collectives.
- > Information de pointe sur des dossiers de relations du travail, sur l'état de la jurisprudence récente; demandes d'interprétation sur les conditions de travail de leur personnel.

Activités de représentation

Interventions en commissions parlementaires

Le gouvernement a soumis, à la consultation des organismes intéressés, deux projets de loi au cours de l'année 2000-2001 :

- > projet de loi portant sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics;
- > projet de loi concernant la révision du Code du travail.

La Fédération a élaboré des mémoires pour chacun de ces projets après consultation et discussion avec les principaux intervenants dans ce dossier dont le MRCI.

Dossier de la maternité

Plusieurs griefs déposés, il y a plusieurs années, ont été réglés concernant le dossier de la maternité et la liste de rappel. La Fédération a coordonné l'opération et a fait toutes les représentations nécessaires auprès du ministère de l'Éducation afin d'obtenir le financement requis en règlements hors cour, soit une somme d'environ 800 000 \$.

Rachat des années de service antérieures

La Fédération a participé à plusieurs rencontres avec la partie syndicale à la suite d'une décision de la Cour suprême qui est venue confirmer le droit d'un enseignant ex-religieux de procéder au rachat des années de service antérieures à même sa banque de congés de maladie non monnayables. Pour faire suite à ce jugement, douze commissions scolaires ont dû procéder au règlement d'une vingtaine de dossiers inscrits à l'arbitrage depuis les années 1990. La Fédération a soutenu ces commissions dans le règlement de ces griefs et a fait des représentations auprès du ministère de l'Éducation afin qu'il leur octroie le financement requis pour régler ces dossiers.

Recrutement des orthophonistes à l'étranger

Le Québec vit actuellement une pénurie d'orthophonistes, d'où les difficultés importantes des commissions scolaires à combler de tels postes. À cet effet, la Fédération, en collaboration avec d'autres intervenants du réseau de la santé et de l'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec, a entrepris une démarche de recrutement à l'étranger.

Rôle d'arbitrage

La Fédération a représenté l'ensemble des commissions scolaires lors de la confection du rôle mensuel d'arbitrage pour les griefs des personnels syndiqués de même que pour les plaintes des gestionnaires pour auditions devant les comités d'appel.

De plus, la Fédération a veillé à ce que le projet expérimental conclu avec la CSQ concernant les auditions relatives à la rupture du lien d'emploi se poursuive.

Santé et sécurité du travail et gestion de l'assiduité

La Fédération a poursuivi, à deux reprises au cours de l'année financière, les travaux des groupes de travail portant sur la réduction des coûts des lésions professionnelles et de l'assurance salaire auprès des gestionnaires des ressources humaines. De plus, un colloque sur la santé mentale a été tenu au printemps avec les représentantes et représentants de l'Association des cadres scolaires du Québec.

La Fédération, en collaboration avec les sociétés GRICS et COBA, a élaboré un ensemble d'indicateurs de performance sur la gestion de l'assiduité au travail. Elle a poursuivi de plus son service gratuit d'analyse-conseil en assurance salaire et en santé et sécurité du travail.

Parmi ses autres réalisations figure aussi la négociation entreprise avec la CSST concernant une entente de règlement hors cour dans un dossier qui avait pris naissance au début des années 1990. Ainsi, 49 commissions scolaires, qui avaient contesté certaines décisions de la CSST à l'époque, ont pu récupérer des cotisations versées en trop pour un montant global de 2 M\$.

La Fédération a aussi été très active dans le volet de la formation aux membres. Plus d'une centaine de sessions ont été tenues à cet effet notamment sur les indicateurs de gestion et la gestion des cotisations à la CSST. Pour compléter ces activités, soulignons également l'élaboration de documents tels que les guides sur la gestion préventive de l'amiante et sur la formation sur le SIMDUT.

Sixième orientation stratégique

Les ressources financières : une condition de réussite

Les ressources financières sont demeurées au cœur des préoccupations de la FCSQ au cours de la dernière année. Des interventions de toutes sortes ont marqué l'action de la Fédération tant au niveau des médias, par l'intermédiaire de nombreuses rencontres avec le ministre de l'Éducation et les sous-ministres, que par le dépôt de dossiers d'analyses au ministère de l'Éducation.

Le financement de l'éducation

La Fédération est intervenue énergiquement au début de l'année 2001 afin que le gouvernement respecte ses engagements de financer les coûts de système et ses engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse. À cela s'ajoutent des demandes supplémentaires touchant les nouvelles technologies de l'information, le renouvellement des manuels scolaires en raison de la réforme du curriculum, la décroissance scolaire, le transport scolaire, etc.

Le Discours sur le budget et les crédits 2001-2002, déposés par le gouvernement à la fin du mois de mars, ont répondu, en bonne partie, aux demandes de la Fédération. Les crédits dévolus aux commissions scolaires ont augmenté de plus de 315 M\$ et une réserve de 200 M\$ devient disponible pour répondre à un certain nombre de besoins du secteur de l'éducation. On se rappellera, de plus, que la FCSQ avait obtenu 40 M\$ pour les commissions scolaires au budget 2000-2001.

La Fédération a été vigilante au cours de la dernière année afin de réclamer, du ministère de l'Éducation et d'autres ministères, des ressources suffisantes pour l'implantation des réformes, politiques ou autres encadrements. C'est ainsi que nous avons obtenu près de 7 M\$ pour les modifications apportées à l'entente avec le personnel enseignant eu égard aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. De même, Emploi-Québec a octroyé plus de 3 M\$ aux commissions scolaires pour compenser la diminution du niveau des activités en 1999-2000. Aux fins de comparaison avec le Québec, la Fédération a examiné le financement de l'éducation en Ontario. Cette analyse a renforcé ses arguments pour défendre la position des commissions scolaires et répéter aux instances gouvernementales que des ressources doivent être ajoutées pour l'enseignement primaire et secondaire public.

L'allocation des ressources

On se rappellera que les interventions de la Fédération avaient permis aux commissions scolaires, en 2000-2001 d'obtenir plus de 15 M\$ pour contrer la décroissance. De même que les diverses modifications aux règles de financement (carte des milieux défavorisés, enveloppe de base aux investissements et transport scolaire) sont faites à coût réel pour les commissions scolaires dites « perdantes ».

La FCSQ a continué de travailler dans plusieurs comités liés au financement afin de s'assurer d'une distribution des ressources juste et équitable pour toutes les commissions scolaires.

La carte de la défavorisation

La Fédération a déposé un dossier au ministère de l'Éducation sur la carte de la défavorisation appliquée par le MEQ en 2000-2001. Cette intervention a permis de modifier cette carte pour l'ensemble des commissions scolaires et de faire reconnaître plus de 400 écoles supplémentaires par le Ministère.

Les allocations ciblées

Les nombreuses interventions de la Fédération tant au niveau des autorités politiques qu'administratives au ministère de l'Éducation ont permis d'introduire dans les bases des commissions scolaires plus de 27 allocations supplémentaires pour plus de 130 M\$. Le refinancement 2001-2002 s'est soldé également par un ajout aux allocations de base.

La Fédération a aussi colligé des données et présenté un dossier au MEQ sur certains coûts de système (coûts énergétiques, salaires du personnel enseignant) non comblés par les règles budgétaires 2000-2001.

Le transport scolaire

Les travaux envisagés pour réviser le mode d'allocation des ressources pour le transport scolaire ont dû être reportés. Le Ministère prévoit cependant mettre à jour le modèle développé l'an dernier avec les données des états financiers 1999-2000. La Fédération, en concertation avec ses partenaires, doit en analyser les conséquences et veiller à ce qu'un plan de transition soit prévu pour les commissions scolaires. Le débat sur le niveau de ressources de ce dossier est toujours sur la table.

En matière de sécurité dans le transport scolaire, la Fédération a participé à la consultation nationale sur la sécurité dans les autobus. Elle examine les conséquences éventuelles pour les commissions scolaires des recommandations du rapport de cette consultation. De plus, la Fédération a introduit une clause au modèle de contrat de transport touchant la probité des conductrices et des conducteurs d'autobus. La Fédération est également intervenue auprès du ministère des Transports du Québec en faveur de la tolérance zéro pour tout conducteur d'autobus affecté au transport des écoliers.

Par ailleurs, la Fédération a présenté un mémoire au ministère des Transports du Québec à l'occasion de la consultation sur l'organisation et le financement du transport adapté au Québec. Elle a fait valoir les principaux enjeux du transport scolaire adapté et l'importance pour les commissions scolaires d'en demeurer les maîtres d'œuvre.

Enfin, la Fédération a procédé à une cueillette d'information sur les berlines utilisées pour le transport scolaire pour avoir une meilleure connaissance de leur utilisation.

Les nouvelles technologies de l'information et des communications

La Fédération a procédé à une cueillette d'information auprès des commissions scolaires afin d'élaborer un dossier qui a été présenté au MEQ. En effet, le plan d'intervention actuel se terminant en juin 2001, il devenait essentiel que la Fédération fasse des représentations sur plusieurs volets, notamment au titre du renouvellement des équipements et de l'ajout de ressources pour le réseautage en fibres optiques.

Les services de garde en milieu scolaire

Les services de garde en milieu scolaire font l'objet d'une étude d'optimisation par le vérificateur général. La Fédération a procédé à une collecte de renseignements sur les frais d'administration des services de garde en raison de l'évolution de ses services depuis leur mise en place. En effet, les commissions scolaires ont dû répondre aux besoins manifestés par la population pour ces services. La Fédération a également réclamé que les coûts liés à l'application des conventions collectives du personnel des services de garde soient adéquatement financés.

Septième orientation stratégique

Les services aux membres : une nouvelle réalité pour répondre à de nouveaux besoins

La Fédération offre une gamme de services directs ou de soutien en vue d'appuyer ses membres dans leurs actions et interventions politiques.

SERVICE JURIDIQUE

Au cours de la dernière année, le Service juridique de la FCSQ a maintenu son orientation en offrant aux commissions scolaires une assistance juridique de première ligne dans des domaines à la fois diversifiés et spécialisés. Bien que la Loi sur l'instruction publique demeure la loi faisant l'objet du plus grand nombre de consultations, les lois suivantes ont également fait l'objet d'un grand nombre d'interventions.

- > Code civil du Québec
- > Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
- > Charte des droits et libertés de la personne
- > Loi sur la protection de la jeunesse
- > Loi sur les jeunes contrevenants
- > Loi sur les droits d'auteur
- > Loi sur la fiscalité municipale
- > Loi sur le transport
- > Code de la sécurité routière

Comme par les années passées, le Service juridique de la FCSQ a offert un service gratuit d'assistance juridique à ses membres, qu'il s'agisse d'avis verbaux pour les consultations téléphoniques ou d'avis écrits pour les demandes formelles qui lui sont envoyées. Au cours de la dernière année, ce service a répondu à plus de 1 200 appels téléphoniques et donné plus de 120 avis juridiques écrits.

Service de formation sur mesure

Dans le suivi de la réforme mise en place par les projets de loi 109 et 180, le Service juridique de la FCSQ a continué à présenter des sessions de perfectionnement portant sur le partage des responsabilités entre les établissements et la commission scolaire ainsi que des rencontres d'information portant sur la communication de renseignements personnels, le secret professionnel, la délégation de pouvoirs, la présence policière à l'école et le fonctionnement d'un conseil d'établissement.

Chroniques juridiques

En plus de rédiger des articles traitant d'aspects légaux diffusés dans le magazine *Savoir* et sur le site Internet (extranet) de la Fédération, le Service juridique collabore également à la rédaction d'une chronique dans la revue *Le Point en administration scolaire*, diffusée dans l'ensemble des établissements d'enseignement du Québec. Les sujets suivants ont été abordés au cours de la dernière année.

- > La scolarisation d'un élève handicapé dans un établissement privé
- > Location d'équipement : pouvoir d'une direction d'école
- > Droit à la protection de l'image
- > La vaccination en milieu scolaire

Recueil des délais minimaux

Pour permettre aux commissions scolaires d'élaborer un calendrier de conservation conforme aux exigences de la Loi sur les archives, la Fédération met à leur disposition un outil de travail intitulé *Recueil des délais minimaux* dont la dernière version remonte à 1994. Au cours de la dernière année, le Service juridique de la Fédération a entrepris de revoir en profondeur ce recueil en tenant compte des besoins manifestés par les commissions scolaires. Un comité, où siègent plusieurs représentants de commissions scolaires et un représentant des archives nationales, a été formé. Les travaux de ce comité sont en cours.

ACHATS REGROUPÉS : DES ÉCONOMIES IMPORTANTES

Dans un souci d'économie et de soutien aux commissions scolaires, la Fédération a poursuivi son offre de service d'achats regroupés en 2000-2001 dans les secteurs suivants :

L'inspection des réservoirs souterrains

Les 257 sites visités par la firme BVA ont fait l'objet d'une grande satisfaction de la part des 15 commissions scolaires concernées. Une économie de près de 50 % a été réalisée sur les coûts initiaux en plus d'assurer à la commission scolaire la conformité face aux nouvelles exigences du ministère des Ressources naturelles.

Le « Lait-École »

Encore cette année, la négociation des prix de 5 000 000 de berlingots dans les écoles primaires du Québec a permis la réalisation d'économies substantielles de près de 100 000 \$.

« Techniques d'usinage » et « Usinage sur machines-outils »

Ces deux projets ont nécessité un suivi particulier en raison de la complexité des appareils et du haut niveau de précision requis. Il nous a fallu insister auprès des fabricants et des fournisseurs pour que des étapes additionnelles d'ajustement et de correctif soient faites sur les équipements. En février 2001, l'opération a pris fin.

SOUTIEN EN RELATIONS DU TRAVAIL

La Direction des relations du travail a plus que doublé, cette année, ses activités tant au chapitre de la diversité qu'à celui de l'assistance aux gestionnaires du réseau. Deux raisons expliquent cette situation.

En effet, au cours de cette année, la direction a multiplié les rencontres nationales, régionales et locales afin de fournir une information de pointe dans les différents dossiers de relations de travail et d'établir une concertation des membres sur les objets de négociation locale. Ces rencontres ont permis d'identifier les problématiques d'application des conventions collectives et d'y trouver des solutions efficaces.

De nombreux numéros des bulletins *Info-Fédé, personnel syndiqué* et *Info-Fédé, personnel d'encadrement* ont été diffusés pour répondre à des demandes de commissions scolaires, pour les informer rapidement de l'évolution de certains dossiers ou de rencontres entre les parties nationales.

Pour outiller et soutenir les gestionnaires des ressources humaines dans leur travail, la direction a préparé un recueil de jurisprudence, collaboré à la publication d'articles dans le magazine *Savoir* et à la rédaction de nombreux avis juridiques.

COORDINATION DES RÉGIONS ET CONCERTATION RÉGIONALE

L'activité politique régionale étant au cœur des défis que doivent relever les dirigeants et dirigeantes des commissions scolaires, les activités de coordination des régions prennent tout leur sens.

Consciente de l'importance d'être à l'écoute de leurs besoins, la Fédération investit une partie importante de son budget pour soutenir les commissions scolaires en région. Des ressources humaines significatives y ont été consacrées. En effet, le personnel de la Fédération assure la coordination de 10 régions sur 17.

Dans cette perspective, diverses initiatives intéressantes ont été menées pour favoriser les échanges intercommissions scolaires et le partenariat avec le milieu socioéconomique.

Au cours de l'année, les activités de concertation ont porté, entre autres, sur le soutien à des interventions politiques liées au développement régional, l'organisation de colloques, de « Lac-à-l'Épaulé » ainsi que de rencontres d'information et de sessions de perfectionnement. À ces diverses activités, s'ajoutent des cérémonies de remise de l'Ordre du mérite scolaire régional.

SESSIONS ET ACTIVITÉS DE FORMATION – DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL – SÉLECTION DE PERSONNEL

Les transformations majeures des dernières années dans le réseau scolaire n'ont pas fini de générer de nouvelles façons de faire et de créer de nouveaux besoins de formation et d'intervention dans les commissions scolaires.

Le service de formation, de développement organisationnel et de sélection de personnel de la FCSQ s'est consacré à l'élaboration de réponses à ces besoins et d'accompagnement spécifique tant au niveau des intervenants et des intervenantes politiques que des gestionnaires.

Notre service de formation a rejoint plus de 1 000 personnes dans des activités aussi diversifiées que l'appréciation du rendement de la direction générale, le plan de communications, les nouvelles conventions collectives et la gestion des matières résiduelles. De plus, le départ massif des gestionnaires d'expérience a eu comme effet de permettre l'arrivée de nouveaux candidats qualifiés dans le réseau mais en recherche d'expertise et de connaissances particulières. Dans cette perspective, la Fédération a offert une toute nouvelle session d'intégration des nouveaux gestionnaires qui a remporté un vif succès.

Le volet développement organisationnel, répondant à un besoin spécifique exprimé par une commission scolaire, a su proposer des démarches adaptées aux demandes dans des aspects tels la planification stratégique, le soutien à la réorganisation administrative, la médiation dans des dossiers stratégiques et des suivis à l'appréciation du rendement de la direction générale.

La sélection de personnel a pris encore plus d'ampleur cette année. Nous avons soutenu plus de 15 commissions scolaires dans leur démarche de sélection afin de pourvoir des postes à la direction générale, aux ressources humaines, aux ressources éducatives et à la direction d'établissement. Notre expertise est reconnue et des développements dans ce secteur d'activité se concrétiseront dans la prochaine année.

Lié à ce dossier, la FCSQ assure le leadership et la coordination du « Comité de la relève » en collaboration avec ses partenaires afin de bien cerner les difficultés de recrutement des directions d'établissement vécues par l'ensemble des commissions scolaires. De cette étude découlera des moyens d'action permettant de mieux cibler nos interventions.

Enfin, pour promouvoir efficacement ses services aux membres, la FCSQ s'est dotée d'un plan de promotion de trois ans et d'un nouveau visuel supporté par un logo promotionnel et d'un thème *Un monde plein de ressources* bien adapté à la diversité et à la qualité des services offerts.



- FORMATION
- DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL
- SÉLECTION DE PERSONNEL

COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES

La Direction des communications et des affaires publiques a pour mission d'assurer la bonne marche de toutes les activités de communication de la Fédération : les relations de presse, la diffusion de l'information aux membres par le biais du site Internet et de diverses publications et la promotion des événements et des services de l'organisme. La Direction offre aussi un soutien professionnel aux commissions scolaires dans l'organisation de certaines activités spéciales en communication ou en relations avec les médias.

Relations de presse

La Direction des communications et des affaires publiques a déployé, en 2000-2001, beaucoup d'énergie dans le soutien au pouvoir politique, particulièrement par une stratégie élaborée de relations de presse. On dénombre, au cours de la dernière année, près de 1 000 interventions auprès des médias qui sont en lien avec les nombreux dossiers dont fait état le présent rapport annuel.

Ceci dit, il y a aussi plusieurs services directs qui ont été donnés aux membres afin de soutenir les commissions scolaires dans leurs actions, que ce soit par des conseils pour l'organisation de conférences de presse, la rédaction de communiqués de presse, par un soutien en matière de stratégie de communication lors de situations de crise ou de l'organisation d'événements de presse. La présence de plus en plus accrue des médias dans le quotidien des commissions scolaires et des écoles explique cette intervention marquée de la Fédération.

Diffusion de l'information

Dans le but de favoriser une plus grande cohésion des commissions scolaires dans leurs interventions médiatiques, une importante quantité d'informations leur a été acheminée par l'envoi d'une revue de presse quotidienne par courriel aux présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux ainsi qu'aux responsables des communications. La Fédération s'est toujours assurée de diffuser à ses membres une information toujours des plus complètes, et ce, avec célérité.

Toujours dans cette perspective, les membres ont eu droit à des informations plus substantielles par les publications du magazine *Savoir* et du bulletin express *Commissaires d'écoles* ainsi que par la transmission électronique hebdomadaire du *Message du lundi*. Chacune de ces publications véhicule des informations aux membres sur des sujets d'intérêt et d'actualité en éducation.

Au cours de l'année, le magazine *Savoir* a traité de dossiers spéciaux qui ont porté notamment sur les suivis du Sommet du Québec et de la jeunesse, l'alphabétisation et la formation professionnelle. Des thèmes en lien avec les préoccupations de la Fédération dans le cadre de sa planification stratégique ont été abordés et des entrevues avec différents partenaires socioéconomiques ont été réalisées dans cette perspective.

Complémentaire au magazine *Savoir* qui aborde les dossiers de fond, le bulletin express *Commissaires d'écoles* est un véhicule privilégié pour transmettre rapidement aux commissions scolaires des nouvelles relatives à l'actualité et aux rencontres du conseil général. Au cours de l'année 2000-2001, des numéros spéciaux du bulletin express se sont également ajoutés concernant l'assemblée générale annuelle, le Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire, le Colloque sur l'orientation et l'information scolaires et professionnelles ainsi que sur le budget du Québec et ses impacts sur les commissions scolaires.

Destiné aux présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires, le *Message du lundi* est un message hebdomadaire expédié par voie électronique. Ce message permet de faire connaître la position de la FCSQ dans certains dossiers d'actualité, de transmettre des informations ponctuelles concernant différents événements ou activités du réseau des commissions scolaires et de faire connaître les nouveautés du site Internet de la FCSQ.

Avec ses quelque 1 400 fichiers accessibles, le site Internet de la FCSQ gagne constamment en popularité. Plus de 230 000 internautes l'ont consulté depuis sa mise en ligne en 1998! Pour maintenir l'intérêt des visiteurs, la FCSQ a porté une attention particulière en 2000-2001 à la mise à jour et à l'enrichissement de la section *Quoi de neuf?* qui est devenue une source d'information incontournable pour les internautes intéressés par l'éducation.

Promotion

Au chapitre de la promotion, la Direction des communications et des affaires publiques a tout mis en œuvre pour faire connaître, de façon efficace et innovatrice, les diverses activités et événements de la Fédération, que ce soit le Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire, le Colloque sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles, le 41^e Congrès ou la promotion des services aux membres dans un souci d'une meilleure information et d'un plus grand rayonnement des activités de la Fédération.

Croissance des revenus de commandites

La Direction des communications et des affaires publiques a également été très active dans la recherche de commandites pour soutenir certains volets de communication de la Fédération comme le magazine *Savoir*, le bulletin express *Commissaires d'écoles*, le site Internet et des événements comme le 41^e Congrès et le Colloque sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles. Un montant de plus de 100 000 \$ a permis d'assurer des activités de communication de grande qualité.

PRINCIPAUX DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA FCSQ

Rapport annuel 1999-2000

> (Document 6044, 2^e trimestre 2000)

Nos petites écoles

Reflète de la décroissance de la clientèle scolaire

> (Document 6031, mai 2000)

Mémoire de la Fédération des commissions scolaires du Québec sur le projet de règles budgétaires 2000-2001 des commissions scolaires et les ressources mises à leur disposition

> (Document 6039-A, avril 2000)

Recueil de gestion des ressources matérielles

> (Document 6040, avril 2000)

Organisation du transport

Manuel de gestion

Mise à jour - Juin 2000

> (Document 6058, 2^e trimestre 2000)

Mémoire de la FCSQ relatif au projet de loi 143 portant sur l'accès à l'égalité en emploi

Présenté à la Commission parlementaire de la culture

> (Août 2000)

Mémoire concernant la proposition de politique intitulée *Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec*

> (Document 6075-A, septembre 2000)

Une école ouverte sur son milieu

Session de formation et de planification

Fonds Jeunesse

> (Document 6096, octobre 2000)

Mémoire de la FCSQ et de l'ACSAQ relatif au projet de loi 182 portant sur le Code du travail et instituant la Commission des relations du travail

Présenté à la Commission parlementaire de l'économie et du travail

> (Document 6126, février 2001)

Mémoire présenté à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec

> (Document 6131, mars 2001)

Une présence dans toutes les sphères d'activité

Comités où siège la FCSQ

Formation professionnelle et formation continue

- > Centre de liaison Entreprises-Éducation ⁽¹⁾
 - Conseil d'administration ⁽¹⁾
- > Comité aviseur Info-Stages-Études ⁽¹⁾
- > Comité aviseur de Solidarité Jeunesse ⁽²⁾
- > Comité aviseur MEQ-MSS sur la politique de la formation continue ⁽³⁾
- > Comité aviseur sur les suites du Sommet du Québec et de la jeunesse ⁽¹⁾
- > Comité des agents de liaison par secteur en formation professionnelle ⁽³⁾
- > Comité de concertation Emploi-Québec-FCSQ ⁽²⁾
- > Comité mixte MEQ – Commissions scolaires en formation professionnelle ⁽³⁾
- > Conseil québécois sur les marchés publics ⁽³⁾
- > Sous-comité sur la carte des enseignements professionnels et techniques ⁽⁴⁾
- > Sous-comité sur la formation professionnelle (MEQ) ⁽⁴⁾

Financement

- > Amélioration et transformation des bâtiments ⁽⁴⁾
- > Comité des ressources matérielles et financières (MEQ) ⁽³⁻⁴⁾
 - Sous-comité du mandat du vérificateur externe (MEQ) ⁽⁴⁾
 - Sous-comité du rapport financier et encadrement comptable (MEQ) ⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur l'ajustement récurrent négatif et les allocations supplémentaires (MEQ) ⁽³⁻⁴⁾
 - Sous-comité sur le transport scolaire ⁽³⁻⁴⁾
- > Comité sur la carte de défavorisation ⁽²⁾
- > Comité sur la fiscalité scolaire ⁽²⁾
- > Comité sur la révision du financement des commissions scolaires ⁽²⁾
- > Comité sur les services de garde ⁽³⁻⁴⁾
- > Table provinciale des regroupements d'achats dans le réseau scolaire ⁽³⁾

Partenariat

- > ACELF
 - Conseil d'administration ⁽¹⁾
- > Conseil du patronat du Québec ⁽³⁾
 - Conseil d'administration ⁽¹⁾
 - Comité aviseur ⁽³⁾
- > Comité de concertation-réseaux ⁽¹⁻²⁻⁴⁾
- > Comité de relations internationales du MEQ ⁽²⁾
- > Comité organisateur du forum d'automne de l'Institut de la Fondation de l'entrepreneurship ⁽³⁻⁴⁾
- > Commission des partenaires du marché du travail
 - Conseil d'administration ⁽¹⁾
- > Conseil d'administration – Ordinateurs pour les écoles du Québec ⁽³⁻⁴⁾
- > Conseil d'administration de la Société Grics ⁽²⁾
- > Conseil d'administration de Villes et villages en santé ⁽¹⁾
- > Fonds Jeunesse
 - Conseil d'administration du Fonds Jeunesse ⁽¹⁾
 - Comité de développement du Fonds Jeunesse ⁽¹⁾
- > Groupe de travail de la Commission des partenaires ⁽³⁻⁴⁾
 - Conseil d'administration
 - Application de la loi 150
 - Formation continue
 - Recentrage de la mission d'Emploi-Québec
 - Régime d'apprentissage – Loi 90
- > Réseau des écoles micro-entreprises environnementales
 - Bureau des gouverneurs ⁽¹⁾
 - Conseil d'administration ⁽³⁻⁴⁾
- > Table provinciale de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire ⁽³⁾
- > UNICEF ⁽¹⁾
- > Comité de pilotage du suivi du Sommet sur l'économie et l'emploi ⁽¹⁾

Pédagogie

- > Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) ⁽¹⁾
- > Comité aviseur BIM – Société Grics ⁽³⁾
- > Comité aviseur sur l'information et l'orientation scolaires et professionnelles ⁽³⁾
- > Comité aviseur sur le renouvellement de l'entente MSSS-MEQ ⁽⁴⁾
- > Comité sur la révision de l'entente MSSS-MEQ ⁽³⁻⁴⁾
 - Sous-comité sur la formation générale des jeunes (MEQ) ⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur la formation générale des adultes ⁽⁴⁾
 - Sous-comité sur les priorités de développement des programmes ⁽⁴⁾
- > Société de formation à distance ⁽³⁾
- > Groupe de concertation en adaptation scolaire ⁽³⁾
 - Sous-comité du Groupe de concertation en adaptation scolaire sur l'évaluation de la politique ⁽⁴⁾
- > Table de suivi de l'implantation de la réforme de l'éducation ⁽²⁾
 - Sous-groupe de travail ⁽⁴⁾
- > Table sectorielle de suivi de l'école montréalaise ⁽³⁾

Ressources humaines

- > Comité de convention ⁽³⁾
 - Comité paritaire sur les mesures de recyclage et de résorption
 - Comité sur les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- > Comité de coordination sur la recherche sur les conseils d'établissement ⁽³⁾
- > Comité de la relève des directions d'établissement ⁽³⁻⁴⁾
- > Comité de perfectionnement des cadres et des gérants ⁽³⁾
- > Comité de perfectionnement de la direction d'école ⁽³⁾
- > Comité de perfectionnement des directrices et directeurs généraux ⁽³⁻⁴⁾
- > Comité de travail sur le recrutement des orthophonistes à l'étranger ⁽³⁾
- > Comité paritaire d'assurance CSN-SCFP-FTQ et FISA ⁽³⁾
- > Comité paritaire d'assurance CSN-FISA-FTQ-intersectorielle ⁽³⁾
- > Comité sur la valorisation de la profession enseignante ⁽³⁾
- > Forum gouvernemental en santé et sécurité du travail ⁽³⁾
- > Groupe de travail sur le phénomène de la violence au travail en milieu scolaire ⁽³⁾
- > Table de consultation sur la formation des maîtres ⁽¹⁾

Transport scolaire

- > Comité aviseur de la campagne de sécurité dans le transport écolier ⁽³⁾
- > Comité consultatif sur la formation en transport scolaire ⁽³⁾
- > Comité sur la sécurité dans le transport scolaire ⁽³⁾
- > Table nationale sur le transport scolaire ⁽²⁾

Autres comités

- > Allô-prof ⁽³⁻⁴⁾
- > Comité aviseur INRS - Culture et société ⁽³⁾
- > Comité Culture et éducation ⁽³⁾
- > Comité de révision du recueil des délais minimaux ⁽³⁻⁴⁾

⁽¹⁾ Présidence

⁽²⁾ Direction générale

⁽³⁾ Personnel de la FCSQ

⁽⁴⁾ Représentants issus des c. s.

L'excellence dans les commissions scolaires

【 Prix d'excellence

À l'ouverture de sa 53^e Assemblée générale annuelle, la Fédération des commissions scolaires du Québec a décerné ses Prix d'excellence 1999-2000 aux commissions scolaires de la Beauce-Etchemin et Marie-Victorin ainsi que des mentions d'honneur aux commissions scolaires des Hauts-Cantons et des Laurentides.

Catégorie

Innovation pédagogique

Le Prix d'excellence dans la catégorie *Innovation pédagogique* a été décerné à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin pour la création d'une *classe d'exploration technologique médiatisée*. Cette classe propose à l'élève d'apprendre les principes de base des sciences et des technologies modernes dans un environnement stimulant et différent de la classe traditionnelle.

Catégorie

Réalisation

La Commission scolaire Marie-Victorin a mérité le Prix d'excellence dans la catégorie *Réalisation* pour avoir initié le projet de *De A à Z, on s'aide*, en collaboration avec onze organismes de la communauté de Longueuil. Le projet vise à briser le cycle récurrent de l'analphabétisme dans les quartiers populaires en éveillant au langage écrit les enfants d'âge préscolaire dont les parents lisent peu ou ne maîtrisent pas l'écrit.

Mentions d'honneur

La Fédération a décerné deux mentions d'honneur : la première à la Commission scolaire des Hauts-Cantons pour avoir implanté une *maison familiale rurale* qui permet à des jeunes de 15 ans et plus d'obtenir, par un apprentissage différent, une attestation de formation professionnelle dans un métier semi-spécialisé du domaine agricole ou forestier, ou encore un diplôme d'études professionnelles en production laitière, bovine ou en récolte ligneuse. La deuxième à la Commission scolaire des Laurentides pour la réalisation de sa *Murale Art-Histoire*. Ce projet découle d'une approche de l'enseignement des arts qui s'est modifiée au fil des années par l'expérimentation de la murale comme outil pédagogique.

【 Ordre du mérite

L'Ordre du mérite de la FCSQ a été créé en 1959 afin d'honorer des citoyennes et des citoyens ayant particulièrement contribué à l'avancement de l'éducation et, plus spécifiquement, à la promotion et au progrès du système public d'enseignement. Il comporte quatre catégories : conseillère ou conseiller scolaire émérite, médaille d'or, médaille d'argent et médaille de bronze.

Médailles d'or

La médaille d'or de l'Ordre du mérite a été décernée à M. Jean-Pierre Hillinger, ex-directeur général adjoint à la FCSQ, ainsi qu'à M. Lucien Flamand, qui a assumé la présidence de la Commission des écoles catholiques de Québec durant 16 ans et la présidence de l'assemblée générale de la FCSQ durant de nombreuses années.

Médailles d'argent et de bronze

La Fédération a également décerné des médailles d'argent aux personnes démontrant un engagement remarquable dans leur région et qui ont fait leur marque en éducation. Des médailles de bronze ont aussi été remises à ceux et celles qui ont œuvré au service des commissions scolaires et qui se sont distingués dans leur milieu. La liste de ces personnes se retrouve un peu plus loin dans ce rapport.

Liste du personnel de la FCSQ en 2000-2001

Direction générale

Réjean Morel
Directeur général

Jean-François Bellemare**
Conseiller en développement
pédagogique

Pierre Caron***
Conseiller en formation et
en développement organisationnel

Huguette Chabot
Technicienne en administration

Jacqueline Coulombe
Technicienne en administration

Mado Desforges**
Conseillère en développement
pédagogique

Claudette Dionne
Secrétaire de direction

Berthier Dolbec
Conseiller en développement
pédagogique

Carolle Dupuis
Agente de bureau

Marie-Claude Lajoie***
Conseillère en financement
et en transport scolaire

Lise Masse
Coordonnatrice des ressources
financières et matérielles

Robert Pleau
Conseiller en recherche
et développement

Monique Poulin*
Conseillère en formation
et développement organisationnel

Louise Tremblay
Conseillère en financement
et en transport scolaire

Yves Tremblay
Technicien en informatique

Doris-Lynne White
Agente de bureau

Direction des communications et des affaires publiques

Denis Pouliot
Directeur des communications
et des affaires publiques

Marie Blouin
Conseillère en communications

Nathalie Masse
Technicienne en communications

Denise Ouellet**
Agente de bureau

Brigitte Roy
Conseillère en communications

Direction des relations du travail

Roland Bégin
Directeur des relations du travail

Claire April
Agente de bureau

Andrée Boulanger
Secrétaire de direction

Mélanie Hillinger
Avocate et conseillère en
relations du travail

Édith Lapointe*
Avocate et conseillère en
relations du travail

Brigitte L'Heureux
Conseillère en relations
du travail

Guy Perrault*
Avocat et conseiller en
relations du travail

Marie Therrien
Agente de bureau

Nancy Thivierge
Avocate et conseillère en
relations du travail

Bernard Tremblay
Avocat et conseiller en
relations du travail

Secrétariat général

Clermont Provencher
Secrétaire général

France Beaupré
Agente de bureau

Jacques Boulanger
Opérateur de duplicateur offset

Carole Dubois**
Agente de bureau

Hélène Fournier
Conseillère en ressources matérielles et
en perfectionnement des gestionnaires

Alain Guimont
Avocat et conseiller juridique

Paule Lebel
Secrétaire de direction et responsable
de l'organisation matérielle

Florence Lemelin
Téléphoniste

Marc-André Morissette
Technicien en travaux pratiques

Rachel Roy**
Agente de bureau

* Prêts de service

** Personnel temporaire

*** Personnel ayant quitté en cours d'année

Les récipiendaires

de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec
2000-2001

Médailles d'argent

- Gérard Baril**
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- Gaston Caron**
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
- Réjean Chalifoux**
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
- Gilles Daoust**
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
- Bruno Faucher**
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
- Hélène Larose**
Commission scolaire des Hautes-Rivières
- Diane Lauzon-Rioux**
Commission scolaire des Hauts-Cantons
- Jean Lavoie**
Commission scolaire de l'Énergie
- Claude Ouellette**
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
- Roger Richard**
Commission scolaire des Bois-Francs
- Fernand Roy**
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
- Rénald Sylvain**
Commission scolaire de la Baie-James
- François-R. Tardif**
Commission scolaire des Chic-Chocs

Médailles de bronze

- Marcel Baulne**
Commission scolaire Harricana
- Clément Beaudoin**
Commission scolaire des Hauts-Cantons
- Émile Boisvert**
Commission scolaire de Sorel-Tracy
- Reynald Deraspe**
Commission scolaire des Îles
- Lucia Dumas-Purcell**
Commission scolaire du Littoral
- Henri Hotton**
Commission scolaire René-Lévesque
- Suzanne Huard**
Commission scolaire du Lac-Abitibi
- Chantal Leblanc-Bélanger**
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
- Lyne Martel**
Commission scolaire des Navigateurs
- Jeanne Murray-Paquet**
Commission scolaire des Monts-et-Marées
- Thérèse Ouellet**
Commission scolaire De La Jonquière
- Claude Plouffe**
Commission scolaire des Draveurs
- Éric Quirion**
Commission scolaire de L'Amiante
- Réjean Simard**
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
- Gilles Taillon**
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- Yves Thériault**
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
- Jean Verlez**
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Coordination et uniformisation de la rédaction

Direction des communications et des affaires publiques

Collaboration à la rédaction

Direction et personnel professionnel de la FCSQ

Conception graphique

Propage Créativité Marketing

Impression et assemblage

Secteur de l'imprimerie de la FCSQ

Publié par

La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Case postale 490
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-3220

Télocopieur : (418) 651-2574

Courriel : info@fcsq.qc.ca

Site Internet : www.fcsq.qc.ca

Document : 6135

Dossier : 1-106-01

Dépôt légal – 2^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Note – Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il ne faudrait y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.

MEMBRES DE LA FCSQ EN 2000-2001

Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire de L'Amiante
Commission scolaire de la Baie-James
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Bois-Francs
Commission scolaire de la Capitale
Commission scolaire de Charlevoix
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Commission scolaire des Chênes
Commission scolaire des Chic-Chocs
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire des Découvreurs
Commission scolaire des Draveurs
Commission scolaire de l'Énergie
Commission scolaire de l'Estuaire
Commission scolaire du Fer
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
Commission scolaire Harricana
Commission scolaire des Hautes-Rivières
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Hauts-Cantons
Commission scolaire des Îles
Commission scolaire De La Jonquière
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Commission scolaire du Lac-Abitibi
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
Commission scolaire des Laurentides
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire du Littoral
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
Commission scolaire Marie-Victorin
Commission scolaire de Montréal
Commission scolaire des Monts-et-Marées
Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Commission scolaire des Patriotes
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Commission scolaire des Phares
Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire des Samares
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Fédération engagée
Fédération engagée

ÉTATS FINANCIERS 2000 > 2001



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

États financiers

au 31 mars 2001

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et excédents cumulés	3
Avoir en immobilisations	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9

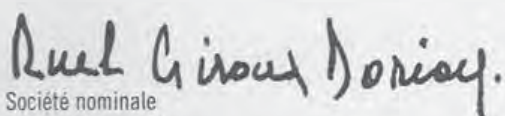
Rapport des vérificateurs

Aux membres de La Fédération des commissions scolaires du Québec

Nous avons vérifié le bilan de La Fédération des commissions scolaires du Québec au 31 mars 2001 et les états des résultats et des excédents cumulés, de l'avoir en immobilisations et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de la fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la fédération au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.


Société nominale
Comptables agréés

Québec
Le 10 avril 2001

État des résultats et des excédents cumulés

Exercice terminé le 31 mars 2001

	2001		2000
	Réel	Budget	Réel
Produits			
Cotisations	3 252 440 \$	3 252 400 \$	3 118 910 \$
Contrats de service	41 928	45 600	15 469
Intérêts gagnés et autres produits	178 806	135 000	180 074
Coordination des régions	54 236	60 600	61 167
	<u>3 527 410</u>	<u>3 493 600</u>	<u>3 375 620</u>
Services rendus, subventions et activités autrement financées			
Services-conseils aux membres, santé et sécurité du travail, soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	355 370	391 100	198 022
Service des ressources matérielles	32 276	54 800	141 164
Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire	172 898	150 000	
Orientation scolaire	129 477		
Congrès biennal			175 643
	<u>690 021</u>	<u>595 900</u>	<u>514 829</u>
	<u>4 217 431</u>	<u>4 089 500</u>	<u>3 890 449</u>
Charges			
Assemblée générale	32 203	30 600	31 448
Conseil général			
Conseil général et commissions permanentes	115 848	151 200	167 172
Activités régionales	301 016	318 300	292 895
Bureau de direction	40 786	44 200	40 811
À reporter	<u>489 853 \$</u>	<u>544 300 \$</u>	<u>532 326 \$</u>

État des résultats et des excédents cumulés

Exercice terminé le 31 mars 2001

	2001		2000
	Réel	Budget	Réel
Charges (suite)			
Reportés	489 853 \$	544 300 \$	532 326 \$
Présidence et vice-présidence	134 825	138 700	134 586
Priorité et dossiers majeurs	191 959	125 400	153 280
Direction générale			
Direction	187 950	196 400	194 382
Recherche et analyse	82 137	92 000	84 595
Activités administratives et éducatives	287 835	316 500	307 134
Ressources informatiques, financières et matérielles	357 033	352 600	318 882
Siège social	153 801	170 000	135 691
Direction des communications et des affaires publiques			
Direction	95 319	107 300	90 117
Communications	210 837	255 900	219 810
Affaires publiques	29 059	31 600	34 029
Secrétariat général			
Direction	183 787	205 800	189 956
Service juridique	87 666	95 200	93 448
Imprimerie	134 713	170 500	166 218
Services téléphoniques, documentation et archives	92 083	113 500	108 070
Direction des relations du travail			
Direction	117 106	154 100	145 390
Relations du travail et conditions de travail	339 841	376 500	329 066
Gestion des ressources humaines	188 360	149 900	158 187
À reporter	3 364 164 \$	3 596 200 \$	3 395 167 \$

	2001		2000
	Réel	Budget	Réel
Charges (suite)			
Reportés	3 364 164 \$	3 596 200 \$	3 395 167 \$
Services rendus, subventions et activités autrement financées			
Services-conseils aux membres, santé et sécurité du travail, soutien à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	385 727	391 100	226 777
Service des ressources matérielles	32 276	124 300	141 164
Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire	159 238	150 000	
Orientation scolaire	129 477		
Congrès biennal			171 071
	4 070 882	4 261 600	3 934 179
	146 549	(172 100)	(43 730)
Redressement de la taxe de vente du Québec	29 002		64 503
Résultat net	175 551	(172 100)	20 773
Excédents cumulés au début de l'exercice			
Déjà établi	309 406		353 136
Redressement sur l'exercice antérieur	64 503		
Redressé	373 909		353 136
Excédents cumulés à la fin de l'exercice	549 460 \$		373 909 \$

Avoir en immobilisations

Exercice terminé le 31 mars 2001

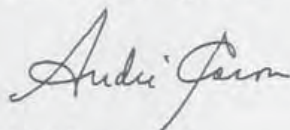
	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Solde au début de l'exercice	854 302 \$	900 429 \$
Apports à même les revenus		
Acquisition d'immobilisations	91 874	80 257
	<u>946 176</u>	<u>980 686</u>
Déduire		
Amortissement de l'exercice	115 177	117 655
Radiation de la valeur nette d'immobilisations pour cause de disposition ou de désuétude	2 495	8 729
	<u>117 672</u>	<u>126 384</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>828 504 \$</u>	<u>854 302 \$</u>

Bilan

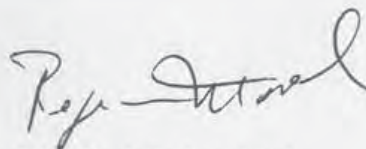
au 31 mars 2001

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	344 569 \$	600 533 \$
Placements temporaires	1 065 000	1 425 000
Débiteurs (note 3)	732 354	223 704
Frais payés d'avance	70 938	8 935
	<u>2 212 861</u>	<u>2 258 172</u>
Immobilisations (note 4)	1 319 986	1 345 784
	<u>3 532 847 \$</u>	<u>3 603 956 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	426 773 \$	880 856 \$
Revenus reportés (note 5)	1 036 444	803 223
	<u>1 463 217</u>	<u>1 684 079</u>
Valeur nette		
Excédents cumulés	549 460	373 909
Excédents réservés (note 6)	200 000	200 000
Avoir en immobilisations	828 504	854 302
Excédent de la valeur d'expertise du terrain et du bâtiment sur le coût	491 666	491 666
	<u>2 069 630</u>	<u>1 919 877</u>
	<u>3 532 847 \$</u>	<u>3 603 956 \$</u>

Pour le conseil général



André Caron, président



Réjean Morel, directeur général

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2001

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Activités de fonctionnement		
Résultat net	175 551 \$	20 773 \$
Dépenses en capital		
Acquisitions nettes d'immobilisations	91 874	74 334
	<u>267 425</u>	<u>95 107</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	(791 515)	154 981
	<u>(524 090)</u>	<u>250 088</u>
Activités d'investissement		
Dispositions d'immobilisations		5 923
Acquisitions d'immobilisations	(91 874)	(80 257)
	<u>(91 874)</u>	<u>(74 334)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des placements temporaires	<u>(615 964)</u>	<u>175 754</u>
Encaisse et placements temporaires au début de l'exercice	<u>2 025 533</u>	<u>1 849 779</u>
Encaisse et placements temporaires à la fin de l'exercice	<u>1 409 569 \$</u>	<u>2 025 533 \$</u>

Notes complémentaires

aux états financiers

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La Fédération, personne morale au sens du Code civil du Québec, est constituée en corporation en vertu de la Loi concernant La Fédération des commissions scolaires du Québec, telle que modifiée le 3 juin 1999. La Loi permet à la Fédération d'accepter comme membre toute commission scolaire sans référence au statut confessionnel ou linguistique. La Fédération a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation à titre de mandataire de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

2. Principales conventions comptables

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Immobilisations

Le terrain et le bâtiment ont été réévalués et sont présentés au bilan à la valeur marchande établie par Diamant & Associés International inc. en date du 1^{er} mars 1982. Les additions subséquentes sont comptabilisées au coût. Aucun amortissement n'a été calculé sur le bâtiment depuis la date de la première évaluation d'expertise le 31 juillet 1975.

Le mobilier, l'équipement informatique, les logiciels et les autres équipements sont inscrits au coût. Les additions de l'exercice, imputées comme dépenses aux opérations au moment de leur acquisition, sont rétablies à l'actif par un crédit à l'avoir en immobilisations.

Les immobilisations amorties le sont en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique et logiciels	Amortissement linéaire	20 %

3. Débiteurs

	2001	2000
Commissions scolaires et autres	178 634 \$	142 162 \$
Plan d'acquisition d'équipement informatique par les employés	22 860	17 039
Taxe de vente du Québec	530 860	64 503
	732 354 \$	223 704 \$

Notes complémentaires

aux états financiers

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2001	2000
Terrain	301 000 \$	– \$	301 000 \$	301 000 \$
Bâtiment	700 828	–	700 828	700 828
Mobilier de bureau	850 083	653 166	196 917	201 306
Équipement informatique et logiciels	410 437	289 196	121 241	142 650
	<u>2 262 348 \$</u>	<u>942 362 \$</u>	<u>1 319 986 \$</u>	<u>1 345 784 \$</u>

5. Revenus reportés

Une partie des revenus relatifs aux activités ci-dessous est reportée et servira à les poursuivre au cours de l'exercice suivant.

	2001	2000
Service des ressources matérielles	415 517 \$	416 385 \$
Support à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	128 534	128 534
Colloque sur la décroissance de la clientèle scolaire		123 163
Programme ordinateurs à l'école	57 287	47 231
Tables régionales des partenaires	25 212	
Programme santé et sécurité du travail	270 452	84 220
Orientation scolaire	35 595	
Fonds Jeunesse	75 000	
Autres	28 847	3 690
	<u>1 036 444 \$</u>	<u>803 223 \$</u>

6. Excédents réservés

Une partie des excédents cumulés fut réservée afin de protéger la Fédération contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de ses opérations

	2001	2000
	200 000 \$	200 000 \$

7. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
Débiteurs	(508 650)\$	(110 559)\$
Frais payés d'avance	(62 003)	(4 843)
Créditeurs	(454 083)	25 243
Revenus reportés	233 221	245 140
	<u>(791 515)\$</u>	<u>154 981 \$</u>

8. Éventualité

Au cours de l'exercice, le ministère du Revenu du Québec, après vérification, a appliqué, à compter du 1^{er} avril 1999, l'article 159.1 de la Loi sur la taxe de vente du Québec (L.R.Q., C. T-0.1) et cotisé la Fédération pour une somme de 423 685 \$, laquelle fut acquittée.

La Fédération a inscrit, auprès du ministère du Revenu, son opposition à cette cotisation.

Publié par La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
Case postale 490
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7
Téléphone : (418) 651-3220
Télécopieur : (418) 651-2574
Courrier électronique : fcsq@grics.qc.ca

Document : 6151
Dossier : 1-302-05-02
Dépôt légal – 2^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Note - Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans la mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il ne faudrait y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.